

Séance de la soirée du 7 octobre 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. PIERRE FORTIN, président
M. LOUIS DÉRIGER, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET
D'AMÉNAGEMENT DU PARC ÉOLIEN DES MOULINS
À THETFORD MINES, KINNEAR'S MILLS ET SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF
PAR 3Ci ÉNERGIE ÉOLIENNE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 5

Séance tenue le 7 octobre 2009 à 19h
Club Aramis
912, chemin Mont-Granit Ouest
Thetford Mines

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2009

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
M. GILBERT HUPPÉ	1
Mme LOUISE SAILLANT.....	4
M. YVES COUTURE	8
M. JEAN BÉDARD	12
Mme ÉDITH BROCHU ET M. MATHIEU TOUSSAINT	16
M. ANDRÉ BOUILLON	22
REPRISE DE LA SÉANCE	
M. JEAN-PIERRE MALO.....	30
Mme MICHELLE BLAIS.....	32
M. CARL GRANT	40
Mme HÉLÈNE DORÉ NUGENT.....	43
M. THOMY BRIÈRE	47
M. MANUEL GRANGER.....	49
FADOQ DE THETFORD MINES	55
M. Maurice Boulet	
M. Marcel Aubin	
DROIT DE RECTIFICATION	
M. STÉPHANE LACHANCE.....	58
3Ci ÉNERGIE ÉOLIENNE	59
M. Robert Vincent	
Mme PAULETTE BOLDUC	65
MOT DE LA FIN	65

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2009
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mesdames et messieurs bonsoir. Bienvenue à cette cinquième et dernière séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur le projet d'aménagement du Parc éolien Des Moulins.

10

Bienvenue aussi à ceux et celles qui nous suivent sur notre site Web.

Je suis Pierre Fortin, je préside cette Commission d'enquête, et je suis accompagné de monsieur Louis Dériger.

15

Nous allons poursuivre les présentations des mémoires par les participants. Je rappelle également que le temps imparti est d'une quinzaine de minutes par présentation avec, le cas échéant, quelques minutes pour échanger avec les membres de la Commission.

20

Il est possible d'exercer un droit de rectification des faits. Les personnes qui désirent faire une telle vérification doivent s'inscrire au registre à la table d'accueil à l'arrière. Je rappelle que le droit de rectification ne peut être utilisé que pour corriger des faits ou des données et non pour contester ou remettre en question une opinion exprimée par un participant.

25

J'aimerais vous rappeler l'importance de maintenir un climat serein, tel que nous l'avons vécu durant toute la première partie d'audience et toute la deuxième jusqu'à ce soir. Je demande votre collaboration pour éviter toute attitude méprisante ou toute manifestation d'approbation ou de désapprobation. Aucun propos diffamatoire ne sera toléré au cours de l'audience.

30

Je vous rappelle que les séances sont enregistrées.

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
GILBERT HUPPÉ

35

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'invite notre premier interlocuteur, monsieur Gilbert Huppé.

40

Bonsoir monsieur Huppé. La parole est à vous.

PAR M. GILBERT HUPPÉ:

45 Merci.

LECTURE DU MÉMOIRE

50 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

55 Merci. En page 2, dans les impacts, quand vous parlez de "la prise de possession du territoire par ce projet vient mettre un terme à tout autre développement", j'aimerais ça que vous m'expliquiez un peu dans quel sens?

PAR M. GILBERT HUPPÉ:

60 OK. Je veux dire par là ce qui a déjà été évoqué hier par monsieur Jean Malo, si je peux le nommer, que la municipalité, on va parler de Kinnear's Mills, a essayé de faire, on appelle ça, dézoner des terrains pour amener des nouveaux résidents dans la région. Ça a été très difficile.

65 Alors comme je le mentionne, la CPTAQ, quand c'est pour installer des éoliennes, il y a pas de problème. Puis quand les éoliennes vont être installées, bien là, ça va être encore plus impossible, parce qu'on pourra pas bâtir une maison à moins de cinq cents mètres (500 m) des éoliennes, une maison ou quoi que ce soit d'autre.

 Ça fait que ça freine tout ce qui pourrait venir par après.

70 **PAR LE PRÉSIDENT:**

75 Donc dans le fond, vous voulez dire si la CPTAQ autorisait éventuellement un terrain, ce terrain-là vous serait moins disponible, puis en plus, il y aurait un cinq cents mètres (500 m) qui freinerait le développement domiciliaire ou autre de la municipalité, c'est ça?

PAR M. GILBERT HUPPÉ:

 Oui, exactement.

80 **PAR LE PRÉSIDENT:**

 Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

85

J'aimerais revenir sur la question du bruit! Ce que vous dites, actuellement les simulations qui ont été faites par le promoteur en termes de bruit, la question du bruit, vous dites que ce qui a été présenté par le promoteur, les niveaux de bruit qu'ils nous ont présentés, vous semblez mettre en doute un peu les données qui nous ont été présentées?

90

PAR M. GILBERT HUPPÉ:

Oui.

95

PAR LE COMMISSAIRE:

Est-ce qu'il y a une raison? Comme vous dites, est-ce que c'est la topographie?

PAR M. GILBERT HUPPÉ:

100

Bien, la topographie empêche sûrement de croire que les mesures qui ont été prises sur d'autres éoliennes qui sont probablement plus petites aussi, parce qu'on n'en a jamais installé des grosses de même ici, là, à cause de la topographie qui conduit les sons d'une façon tout à fait imprévisible, comme je le mentionne. Je vois pas comment on peut mesurer ces volumes de décibels là à des endroits précis, avec une précision relative, avant même que les éoliennes soient installées.

105

En première partie des audiences, il y a un monsieur dont je me rappelle pas le nom, du ministère de l'Environnement, qui avait été voir des éoliennes à Baie-des-Sables si je me rappelle bien, et puis il avait rencontré des gens qui étaient à peu près à cinq cents mètres (500 m), ils semblaient pas être incommodés outre mesure. Plus tard, il est allé en rencontrer d'autres qui étaient plus loin et qui étaient plus incommodés.

110

Je me suis souvenu de ça.

115

PAR LE COMMISSAIRE:

OK. C'est dans ce sens-là. En fait, c'est le modèle qui prédit les sons qui n'est pas nécessairement juste peut-être en fonction des caractéristiques du milieu dans lequel vous êtes?

120

PAR M. GILBERT HUPPÉ:

Exactement. Un modèle peut être fait juste à un endroit donné, il est pas bon pour n'importe quel endroit, il est pas interchangeable.

125

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

130

LOUISE SAILLANT

PAR LE PRÉSIDENT:

135

Madame Louise Saillant.

Bonsoir madame.

140

PAR Mme LOUISE SAILLANT:

Bonsoir.

145

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début, "Je suis une résidente...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, fin, "... et corrigée.")

Il faut savoir que Kinnear's Mills, le site historique est en plein centre du village, mais il y a pas que ça. Il y a le sentier historique aussi qui nous mène dans la montagne, et sur la montagne, on a une vue d'ensemble du territoire.

150

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, milieu, "Devoirs du gouvernement...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{ère} ligne, "... de la nécessité...")

155

Mais du besoin de notre gouvernement de soigner son image – j'ai changé un petit peu la phrase – du besoin de notre gouvernement de soigner son image au niveau environnemental, devant les autres pays.

160

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Je rappelle...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 4^e paragraphe, fin, "... devront-ils subir?")

165

Et le patrimoine qu'on laisse à nos enfants et à nos petits-enfants aussi, alors et vlan pour la génération!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, "L'expérience européenne.")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, fin, "... de taxes foncières.")

170

C'est ce qui a été promis à Kinnear's à un moment donné, vous en avez entendu parler.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, "Paroles de monsieur Jean Charest.")

175

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 3^e paragraphe, fin, "... n'existe plus.")

Alors s'il vous plaît, monsieur Charest, agissez en bon père de famille!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, fin, "Notre paysage...")

180

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 1^{re} paragraphe, 1^{ère} ligne, "... de montagnes...")

Tout comme d'ailleurs Pontbriand qui est situé entre deux (2) montagnes.

185

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 1^{er} paragraphe, 1^{ère} ligne, "... et quoi qu'en disent...")

FIN DE LA LECTURE (Page 7, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... hydroélectrique.")

190

Alors une réflexion sérieuse s'impose.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernière ligne, "On sait que...")

195

FIN DE LA LECTURE (Page 8, 1^{er} paragraphe, 6^e ligne, "... du petit deux kilowatts (2 kW)...")

C'est deux mégawatts (2 MW).

200

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 1^{er} paragraphe, 6^e ligne, "... d'une éolienne.")

FIN DE LA LECTURE (Page 8, avant-dernier paragraphe, 1^{ère} ligne, "... du soi-disant progrès...")

205

Parce que c'est un mot qui a été utilisé au début, ils disaient, ah, tu es contre le progrès, alors le soi-disant progrès, et ceux-là qui sont partisans pour l'argent aussi, et pour les générations à venir, je termine par l'extrait d'une chanson de Diane Dufresne qui répond à une partie de mon état d'âme dans ce dossier, et je cite!

210

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, fin, "Ne tuons pas...")

FIN DE LA LECTURE (Page 9, fin)

PAR LE PRÉSIDENT:

215 Merci madame. Une petite question! Quand vous dites que le gouvernement devrait soutenir financièrement les municipalités désirant développer leurs propres projets, vous parlez de trois (3) ou quatre (4) éoliennes, est-ce que trois (3) ou quatre (4) éoliennes pourraient s'implanter à Kinnear's Mills?

PAR Mme LOUISE SAILLANT:

220 Bien, disons que j'imagine que trois (3) ou quatre (4) – c'est ce que j'ai entendu de la part d'autres personnes – c'est que trois (3) ou quatre (4) éoliennes, si le gouvernement soutenait la municipalité avec un peu une subvention quelconque et qui pourrait aider à développer ce projet-là, j'imagine que, tu sais, au lieu d'en avoir trente-huit (38) ou trente-six (36) ou soixante-dix-huit (78), je pense que trois (3) ou quatre (4) éoliennes, on serait facilement capable de les dissimuler sans en avoir plein la vue.

230 Et de plus, toutes les redevances de ça, tout l'argent que ça pourrait produire, bien, ce serait directement à la municipalité, et je pense que ça serait probablement plus que le un pour cent (1 %) qui revient à la municipalité ou à peu près.

PAR LE PRÉSIDENT:

235 En page 4, quand vous parlez: "les suivis risquent d'arriver trop tard alors que le mal est déjà fait", à quels suivis exactement vous pensez à ce moment-là?

À tous les suivis ou à certains?

PAR Mme LOUISE SAILLANT:

240 Chaque fois qu'on a demandé pendant la première période des questions, en septembre, on aurait dit, à chaque fois qu'on posait une question, oui mais, bon, qu'est-ce qui va arriver si la santé d'une personne est affectée ou bien si le puits de l'autre ne fournit plus, je sais pas trop, mettez-en, tous les problèmes qui ont été énumérés, qu'est-ce qui va arriver?

245 Alors on avait presque toujours comme réponse: on va accorder le suivi nécessaire. Oui! C'est parce qu'on sait pas quoi faire avec.

250 C'est certain qu'ils peuvent pas savoir quoi faire avec, parce que le projet n'étant pas installé, c'est juste après que les problèmes arriveraient, et puis c'est après ça qu'il faudrait qu'ils se posent la question qu'est-ce qu'ils vont faire comme suivi.

On le sait pas qu'est-ce qu'ils vont faire. Ils vont tu être là d'abord? Ils vont tu avoir vendu?

255 C'est parce que ça se transige, ça, je pense, à la Bourse ou je ne sais trop quoi, par ses actions, on sait que d'autres projets sont administrés présentement par d'autres groupes.

260 Alors, bien, je doute pas qu'Hydro-Québec va s'occuper de ça et va demander à ce que les suivis soient faits, mais j'aime autant pas être arrivée là, parce que j'ai bien peur que moi, si mon puits s'asséchait, que ça prendrait un maudit bout de temps; il faudrait que j'aie me chercher de l'eau à la source d'eau deux kilomètres (2 km) plus loin pour avoir de l'eau, parce qu'avant que j'aie de l'eau encore dans mon puits!

265 Puis il y a la santé, c'est surtout au niveau de la santé, moi, que je m'inquiète beaucoup. Parce qu'après avoir vu sur Internet tout ce qui se passe en Europe, beaucoup de vidéos et de rapports, je trouve qu'il y a du monde qui sont beaucoup affectés, puis je voudrais pas que ça m'arrive, puis je voudrais pas que ça arrive à mes voisins non plus, là.

PAR LE PRÉSIDENT:

270 Merci beaucoup. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

275 Une petite question. Dans votre mémoire, vous dites que vous reprochez au gouvernement, à la MRC, le manque de soutien qui a été apporté à la municipalité.

280 Quand vous parlez de soutien, est-ce que c'est un soutien technique, à quel niveau ça se situe?

PAR Mme LOUISE SAILLANT:

285 Oui, ça serait plutôt le niveau de pouvoir aider la municipalité. Peut-être que ça aurait pu se traduire par une subvention quelconque à la municipalité qui aurait permis d'engager des experts pour faire une contre-expertise, tu sais, quelqu'un qui serait neutre, là, pas quelqu'un qui vient du groupe du promoteur.

290 Tu sais, quelqu'un vraiment qu'on aurait décidé d'engager, que la municipalité aurait décidé d'engager plutôt, et puis qui aurait pu nous produire les vrais, enfin, autant les inconvénients que les bonnes choses que ça peut apporter, mais quelqu'un de neutre, là.

PAR LE COMMISSAIRE:

295 Donc c'est vraiment en termes techniques, c'est un expert?

PAR Mme LOUISE SAILLANT:

Oui, je pense que oui, effectivement. C'est pour ça, vu que là, le projet est déjà élaboré.

300

Mais tantôt, ce que je disais, c'est que sans ça, bien là, ça serait plutôt monétaire que le gouvernement pourrait nous apporter de l'argent un peu, pour les trois (3) ou quatre (4) éoliennes que je disais qui seraient suffisantes pour notre municipalité, qui la remettraient sur pied – bien, elle est déjà sur pied, la municipalité ne fait pas, comme le disait monsieur Malo, ne fait pas de déficits.

305

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

310

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

315

PAR Mme LOUISE SAILLANT:

Je vous en prie.

PAR LE PRÉSIDENT:

320

Bonsoir.

YVES COUTURE

325

PAR LE PRÉSIDENT:

J'inviterais maintenant monsieur Yves Couture.

330

PAR M. YVES COUTURE:

Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

335

Bonsoir.

PAR M. YVES COUTURE:

340 J'ai déjà soumis un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, mais mes propos vont plutôt se concentrer ici sur un point crucial. Il porte sur l'aspect de l'acceptabilité sociale.

345 D'ailleurs, n'est-ce pas pour cette raison que se tiennent ces séances du BAPE? Il y a eu plusieurs intervenants qui se sont prononcés en faveur du projet éolien de 3Ci et qui ont déclaré qu'il y avait une concertation au niveau de la population en faveur du projet.

350 Mais c'est un mensonge, car il n'y a eu aucune consultation auprès de la population, aucun sondage ou quelconque enquête donnant de l'information à ce sujet. Comment peuvent-ils affirmer un tel fait?

355 C'est une hérésie que d'affirmer qu'il y a une majorité de citoyens en faveur du projet éolien du Parc Des Moulins. En effet, comment peut-on se prononcer sur un sujet dont on ne connaît ni les tenants et encore moins les aboutissants?

Aucuns citoyens, sauf ceux qui sont concernés directement par le projet et ce, parce qu'ils furent invités personnellement par le promoteur pour avoir des éoliennes chez eux, n'ont eu de l'information concernant le projet du Parc Des Moulins.

360 Chez nous dans le rang 3, secteur Pontbriand, derrière le cap à Thom, ainsi que dans le village tout près, presque personne n'était au courant des détails du projet, car j'ai moi-même informé presque tous mes voisins, sauf un (1) ou deux (2) qui avaient suivi le dossier depuis le début.

365 Mes informations, moi, je les ai eues que l'hiver passé par le Groupement forestier, compagnie dont je suis à l'emploi et aussi que je suis membre en tant que propriétaire forestier.

370 Mais il est à noter que pas plus le Groupement forestier que le Syndicat des producteurs de bois n'a donné de l'information à leurs membres à ce sujet.

Même à ce jour, il serait curieux de savoir combien de personnes sont au courant des vrais enjeux.

375 C'est une façon de manipuler l'opinion publique que ne donner qu'une partie de l'information à la fois, goutte à goutte, et surtout pas à tout le monde.

380 Ceux qui se seront déplacés aux séances du promoteur auront la chance d'en savoir un peu plus; mais pour tous ceux qui, comme moi, croyaient que l'énergie éolienne était un bienfait pour notre avenir collectif, l'effet de se déplacer à ces rencontres semblait du superflu, car qui peut être contre la vertu!

Mal m'en prit car j'étais loin de comprendre ce qu'était un mégaparc éolien!

385 Il aurait été souhaitable et préférable que les municipalités et le promoteur fassent parvenir à toute la population la documentation nécessaire pour que les gens puissent se faire une idée assez précise du projet et ainsi, pouvoir juger par eux-mêmes des impacts qu'ils auront à subir pour les vingt (20) prochaines années.

390 Pour le promoteur, on comprend bien que ce n'est que l'appât du gain qui l'intéresse, la preuve étant qu'il ne laisse que des miettes à partager pour notre région et il se fout bien que nous perdions au change notre qualité de vie et même notre avenir économique, car c'est la filière éolienne qui aura préséance sur tout autre type de développement.

395 En se camouflant derrière des études biaisées, il voulait sûrement dissimuler les vrais aspects de son projet, ne donnant aucune photo ou vidéo pour démontrer ce que donne un vrai parc éolien en milieu habité. C'est-à-dire que tout cela comporte vraiment plusieurs inconvénients majeurs pour les résidents entourant les éoliennes.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "Pour nos dirigeants...")

400 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, fin, "... économiques!")**

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas pris ses responsabilités en exigeant que les MRC prennent le dossier du développement éolien en main s'il ne voulait pas le faire lui-même?

405 Ce sont nous les simples citoyens qui doivent s'informer par nous-mêmes. Par contre, nous n'étions point préparés pour défendre nos intérêts, contrairement à tous les comités parapublics et autres organismes subventionnés par le gouvernement et autres pouvoirs, c'est-à-dire municipalités ou organismes économiques qui tentent d'influencer le débat en leur faveur, c'est-à-dire dans leurs intérêts.

410 Alors il revient au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement et à son président de rectifier les faits et de donner l'heure juste au ministre, car le gouvernement a bien spécifié qu'il suivrait les recommandations qui lui seront faites par le BAPE.

415 Ainsi, peut-être la démocratie qui supposément sous-tend les principes de notre société sera défendue.

Merci.

420 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup. Vous nous avez dit que vous étiez dans le secteur Pontbriand?

PAR M. YVES COUTURE:

425

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

430

Le secteur Pontbriand, c'est dans la municipalité de Thetford?

PAR M. YVES COUTURE:

435

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

Quand vous dites que vous avez pas été suffisamment consulté ou informé...

440

PAR M. YVES COUTURE:

Du tout consulté.

PAR LE PRÉSIDENT:

445

Est-ce que vous avez fait part de cela à la municipalité de Thetford?

PAR M. YVES COUTURE:

450

J'ai parlé au maire de Thetford Mines lors de la première séance d'information au mois de septembre...

PAR LE PRÉSIDENT:

455

Au mois de septembre, les séances d'information du BAPE, la première partie?

PAR M. YVES COUTURE:

460

Oui. Et puis lorsque je lui ai dit ce fait, c'est que lui a dit que oui, il avait donné de l'information. J'ai dit laquelle? Alors il a semblé se replier sur lui-même en disant, bien, de toute façon, c'est un projet qui va rapporter que quelques millions à la municipalité, donc ça fait pas une grande différence sur notre budget.

465

Ça fait qu'il semblait croire que même si l'information, c'était plus ou moins important que l'information soit diffusée. Aucune information, aucune consultation, là, vous êtes témoin de tous ceux qui sont passés ici qui l'ont bien dit, ce fait.

Ça fait que si vous prenez en compte les gens en fait qui sont importants pour les régions, c'est eux qui sont concernés, là!

470 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais ce que je voulais faire aussi ressortir, c'est qu'hier, on a eu des réponses à l'effet qu'il y avait pas eu de demandes de consultation. Est-ce que vous avez fait une démarche pour avoir cette consultation?

475

PAR M. YVES COUTURE:

La demande de consultation qui normalement aurait peut-être même pas dû être, parce que tout le monde se serait déplacé aux séances d'information du promoteur, mais en fait, on croit, nous, les citoyens, que c'est la responsabilité des villes, des municipalités d'informer leur monde.

480

On reçoit bien par la poste toute l'information sur les changements de fosses septiques, les comptes de taxes et toute documentation, mais pour un projet aussi énorme, qu'on n'ait aucune information par la poste qui nous est délivrée, c'est un non-sens.

485

On doit prendre conscience par nous-mêmes que c'est un projet assez important pour faire ces démarches, il me semble que ça devrait être la municipalité qui fait cette action.

490 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

PAR M. YVES COUTURE:

495

Ça me fait plaisir.

JEAN BÉDARD

500

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'aimerais inviter monsieur Jean Bédard.

505

PAR M. JEAN BÉDARD:

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire.

510 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début, "Le projet...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, "... ou une autoroute...")

Et on pourrait dire une éolienne.

515

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, "... la valeur...")

FIN DE LA LECTURE (Page 9, 3^e paragraphe, fin, "... 14 septembre 2009.")

520

Alors nous aussi, on a un camping comme eux autres!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 4^e paragraphe, début, "Plusieurs médias...")

FIN DE LA LECTURE (Page 10, fin, "... sur la démocratie.")

525

Merci monsieur le Président.

Je voulais vous demander, j'aurais eu une conclusion d'à peu près une demi-page à ajouter, est-ce que vous me le permettez?

530

PAR LE PRÉSIDENT:

On a dépassé un peu le temps alloué, mais si vous y allez rapidement, je serais vraiment intéressé à la connaître.

535

PAR M. JEAN BÉDARD:

Je vous remercie.

540

PAR LE PRÉSIDENT:

Ça va nous enlever par contre du temps de discussion ensemble.

PAR M. JEAN BÉDARD:

545

D'accord. Je crois que les instances municipales ne sont pas les principales à blâmer dans ce dossier, car elles sont le reflet de notre société.

550

C'est la façon dont un gouvernement encadre et présente un dossier qui va amener la population à réagir en concertation ou dans la division.

555 Je m'interroge sérieusement sur le sens de la responsabilité du gouvernement qui se trouve à jeter un magot sur la place publique, en laissant les citoyens s'entredéchirer sur les enjeux que le projet comporte, en laissant les promoteurs s'immiscer dans l'arène municipale et approcher les propriétaires fonciers avant de débattre auprès des populations concernées les enjeux complets d'un tel dossier.

560 Le gouvernement semble se laver les mains des conséquences sociales et économiques et laisse un tissu social complètement dégradé sans exercer de suivi comme il l'aurait fait pour des chiroptères ou des passereaux dans le cas d'un projet éolien.

565 Lorsqu'une maison d'enseignement ou tout autre établissement subit un choc qui le traumatise ou le déstabilise, on envoie une armée de psychologues ou de travailleurs sociaux pour aider les personnes à panser leurs plaies et reprendre leur équilibre initial.

Je ne vois rien dans tout ce processus qui tienne compte du tissu social affecté par cette démarche à l'envers et précipitée.

570 Une fois que le projet est lancé ou abandonné, on se frotte les mains et on passe à autre chose, et tant pis pour les gens qui en subiront les conséquences. Ce sont plusieurs communautés des Appalaches qui sont secouées par ce projet.

575 Je trouve cette façon de faire déplorable et je la condamne dans tout ce qu'elle comporte d'effets pervers et de mépris pour la population affectée.

Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

580 On a moins de temps pour discuter évidemment!

Est-ce que vous pourriez déposer les sources complètes des différents jugements que vous avez par rapport à la valeur des propriétés?

585 **PAR M. JEAN BÉDARD:**

Oui, je les ai citées, mais je pensais pas qu'il était nécessaire de les reproduire. Mais je vais faire l'exercice du mieux que je peux.

590 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Vous pourriez transmettre ça à madame Renée Poliquin.

PAR M. JEAN BÉDARD:

595

D'accord.

PAR LE PRÉSIDENT:

600

Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

605

Peut-être une question! Dans l'étude d'impact du promoteur, on a vu des simulations, il nous a présenté également sa méthodologie lors de l'audience. Comme citoyen, comme résident, comment vous voyez votre participation à ces études-là?

610

Est-ce que la consultation des citoyens à ce moment-là pour évaluer les paysages aurait été nécessaire dans ce processus-là?

PAR M. JEAN BÉDARD:

615

Ça aurait sûrement aidé. C'est sûr que s'il y avait eu davantage de consultation à ce niveau-là, à tous les niveaux, ça aurait sûrement amélioré la démarche démocratique de ce projet-là.

620

Par contre, moi, je vais vous dire franchement, que la MRC, qu'il y ait eu un RCI ou que la MRC ait été impliquée à un stade à un moment ou à un autre de ce processus, je pense pas que ça aurait changé grand-chose, parce que je trouve que c'est une instance beaucoup plus initiale qui aurait été nécessaire que le gouvernement s'implique.

625

En fait, je pense que le tout – et je rejoins en ce sens-là le mémoire de madame Cardinal – je pense que ce sont des instances gouvernementales qui devraient chapeauter tout ça, et ça ne devrait pas être laissé à des petits groupes régionaux qui peuvent pas être équipés pour traiter de tels dossiers avec de tels enjeux.

630

Et on l'a vu lors des questions du BAPE. Même les gens, que ce soit de l'Environnement ou d'autres ministères, ils sont au b.a.-ba des études là-dedans et s'inspirent peu, ça m'a surpris beaucoup, de l'expérience européenne entre autres.

635

Parce qu'il y a tellement de problèmes en Europe actuellement à ce sujet-là que ça interpelle, que ça devrait interpeller toute la communauté, et c'est comme si on était dans une petite île à part, et que l'expérience de ces gens-là n'était pas valable pour nous. Ce que je comprends absolument pas.

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci beaucoup.

640 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup.

645

ÉDITH BROCHU

PAR LE PRÉSIDENT:

650

J'inviterais maintenant Édith Brochu et Mathieu Toussaint.

Là, je m'adresse aux prochains participants, si vous pensez dépasser le quinze (15) minutes, essayez de résumer un petit peu, pour qu'on puisse avoir un petit peu de temps pour discuter!

655

Je vous donne la parole, madame.

PAR Mme ÉDITH BROCHU:

660

Bonsoir. Monsieur Toussaint n'est pas ici ce soir, mais sachez qu'il a été partie prenante de la rédaction de ce mémoire, particulièrement en sa qualité de bachelier en informatique et d'ancien résident de Pontbriand également, je dois l'admettre!

665

Alors avant de procéder à la lecture de mon mémoire qui porte sur les télécommunications, j'aimerais vous expliquer pourquoi j'ai choisi ce sujet.

670

J'ai été interpellée par plusieurs aspects du projet du Parc Des Moulins dont l'impact sur les paysages, sur la santé humaine et sur la communauté. La négligence dans le projet des intérêts spécifiques de la municipalité de Kinnear's Mills et le manque d'espace délibératif et la mainmise du promoteur sur le projet.

675

Toutefois, j'ai choisi de me pencher sur les télécommunications parce que sur cet aspect, les réponses formulées par le promoteur, lors de la première partie des audiences publiques, ne m'ont pas satisfaites, audiences que j'ai d'ailleurs suivies par l'entremise d'Internet, pas plus que je n'ai été satisfaite de la réponse qui m'a été adressée suite à la question que j'ai posée par Internet.

680

Je n'habite plus la municipalité depuis quelques années, mais comme ma famille y habite toujours, j'ai à coeur qu'elle reste branchée et que nous puissions avoir des échanges soutenus par des moyens qui nécessitent un large débit.

C'était un petit préambule!

685

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, début, "En août 2009...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin, "... et des structures.")

690

Ce qui veut dire également à la fois en condition statique et dynamique, donc que les éoliennes tournent ou qu'elles ne tournent pas.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, dernière ligne, "L'accès à Internet...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, milieu, "... les deux (2) stations impliquées.")

695

Alors cette première partie visait à vous démontrer que la technologie est vulnérable, que l'accès à Internet est vulnérable sur le plan technologique. Mais ce n'est pas le seul aspect!

L'accès à Internet est également menacé d'un point de vue commercial!

700

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, point 2, 1^{er} paragraphe, "L'implantation...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, point 2, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "... fournisseurs d'Internet...")

705

Et là, je sollicite votre attention! Le promoteur, monsieur D'Astous, chargé de projet, dévoilait la position du promoteur en ces termes!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, avant-dernier paragraphe, "... il appartient...")

710

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "... sera diminué.")

715

C'est très logique, c'est une question d'offre et de demande. S'il y a moins de personnes qui peuvent se prévaloir de leurs services parce que la technologie est perturbée par les éoliennes, les fournisseurs d'accès à Internet ne souhaitent pas maintenir leurs relations d'affaires avec la municipalité pour quelques clients qui, eux, seraient pas dérangés.

Maintenant, est-ce que 3Ci est un bon citoyen corporatif? C'est ce dont je vais vous parler dans les paragraphes qui suivent, mais toujours en lien avec les télécommunications.

720 Alors dans la lettre que le promoteur a adressée en réponse aux questions que je lui
avais posées concernant les télécommunications!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 2^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "... le promoteur laisse
entendre...")**

725

FIN DE LA LECTURE (Page 7, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "... si nécessaires.")

730

Alors ce que j'en ai compris, c'est que le promoteur disait qu'il pourrait faire un suivi de
ce côté-là, si jamais les fournisseurs Internet acceptaient de dévoiler les emplacements des
ondes.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "Or...")

735

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... des citoyens
lésés...")**

En clair, ce que ça veut dire, c'est que même si le BAPE avait demandé au promoteur
de corriger les problèmes, le décret n'a pas repris la recommandation du BAPE.

740

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 2^e paragraphe, début, "En conclusion...")

FIN DE LA LECTURE (Page 9, 2^e paragraphe, fin, "... les citoyens lésés.")

745

Alors ça, c'était pour le premier aspect de l'Internet.

Passons maintenant à la télévision numérique! La télévision numérique, ce n'est pas un
projet abstrait, c'est ce vers quoi nous allons tous être conviés d'ici quelques mois.

750

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 3^e paragraphe, début, "En ce qui concerne...")

FIN DE LA LECTURE (Page 12, fin, "... le présent mémoire.")

755

Alors juste avant que nous entamions notre discussion, j'ai continué d'être auditrice
assidue des audiences du BAPE par l'intermédiaire d'Internet, et j'ai pris acte d'une intervention
du Conseil municipal qui a été formulée hier soir, le conseil de Kinnear's Mills. Alors monsieur
Marquis Bédard et les conseillers municipaux, lorsqu'ils se sont présentés devant vous, ont fait
état du fait qu'avec...

760

PAR LE PRÉSIDENT:

Attendez un petit peu! Il faut pas commenter les mémoires ou les déclarations qui ont eu
lieu hier.

Il faut que vous exprimiez ça en fonction de votre opinion à vous.

765

Vous pouvez pas réagir à un mémoire qui a été déposé.

PAR Mme ÉDITH BROCHU:

OK.

770

PAR LE PRÉSIDENT:

Sinon, ça suscite un débat, qui a raison qui a tort, c'est pas ça, là.

775

PAR Mme ÉDITH BROCHU:

Alors loin de moi l'idée d'être polémiste, mais j'aimerais simplement porter à l'attention du BAPE le fait que la volonté éventuelle possible de la municipalité de pourvoir les citoyens en service de haute vitesse n'a pas fait l'objet d'une analyse par des experts concernés et n'a donc pas été chiffré en termes de coût.

780

Conséquemment, nous pouvons en conclure que les revenus potentiels des redevances pourraient ne pas suffire pour parvenir à offrir aux citoyens des services de la large bande.

785

De plus, il n'en demeure pas moins que nous ne savons pas si la technologie qui pourrait être abordable serait disponible et ne serait pas perturbée par les éoliennes.

Ça, c'était un aspect que je voulais porter à l'attention de la Commission.

790

De plus, j'aimerais souligner un second aspect qui concerne la démarche de consultation des citoyens. En ma qualité de professeure de sciences politiques, j'aimerais vous faire état du fait qu'il est difficile pour les citoyens de savoir comment s'approprier le processus démocratique.

795

Conséquemment, c'est de faire porter une lourde responsabilité sur de frêles épaules de citoyens que de leur exiger de connaître l'ensemble du processus réglementaire pour savoir comment ils pourraient se prévaloir de dispositions légales qui permettraient de déclencher par exemple des référendums ou du moins, de faire pression sur la municipalité en ce sens.

PAR LE PRÉSIDENT:

800

La large bande, ça coûterait combien?

PAR Mme ÉDITH BROCHU:

805 Ça coûterait combien! Mon dieu, si j'avais la réponse, j'aimerais vous la fournir, mais ça dépasse mon expertise.

PAR LE PRÉSIDENT:

810 Parce que vous disiez que les revenus de la redevance ne seraient pas assez.

PAR Mme ÉDITH BROCHU:

815 Bien, j'aimerais par contre souligner à la Commission que les simples problèmes qui avaient été rencontrés à Murdochville et qui concernaient la télévision analogique s'étaient chiffrés à sept cent mille dollars (700 000 \$).

820 Alors on est dans les sphères qui sont quand même, des montants qui sont très importants.

PAR LE PRÉSIDENT:

Sept cent mille dollars (700 000 \$) par année?

825 **PAR Mme ÉDITH BROCHU:**

Non, c'était sept cent mille dollars (700 000 \$) pour corriger le problème.

PAR LE PRÉSIDENT:

830 À la page 7, quand vous dites "où le fournisseur d'Internet haute vitesse fournirait les informations pertinentes concernant la configuration des liaisons existantes", pourquoi pensez-vous que ce fournisseur-là, c'est Gabsky, pourquoi il n'a pas donné, il n'a pas dévoilé...

835 **PAR Mme ÉDITH BROCHU:**

840 Bien là, c'est mon interprétation. Alors quand on regarde un peu le projet, c'est que le fournisseur en question n'est pas enregistré auprès d'Industrie Canada. Alors, il n'a pas l'obligation de l'être non plus légalement. Par contre, il a choisi de ne pas le faire.

Peut-être se sent-il vulnérable, parce qu'en dévoilant ses positions, il va dévoiler peut-être un avantage concurrentiel, je ne sais pas.

PAR LE PRÉSIDENT:

845

Quand vous dites légal, il n'aurait pas payé tous les permis ou toutes les licences?

PAR Mme ÉDITH BROCHU:

850

Non, non. C'est que la législation en vigueur au Canada n'oblige pas le fournisseur de ce type d'accès là à s'enregistrer auprès d'Industrie Canada. Il aurait pu le faire sur une base volontaire, mais il n'est pas obligé de le faire légalement.

Il n'y a pas d'obligation légale en ce sens.

855

PAR LE PRÉSIDENT:

Et le fait de dévoiler les configurations ou les liaisons existantes, ça pourrait...

860

PAR Mme ÉDITH BROCHU:

Potentiellement, et là, potentiellement que ça pourrait dévoiler pour lui stratégiquement...

PAR LE PRÉSIDENT:

865

Parce que j'essaie, on est en train de débattre si la technologie, si c'est un problème de technologie ou si c'est un problème du parc éolien.

870

En même temps, il y a un fournisseur qui est Gabsky qui donne pas la configuration des liaisons existantes – excusez, je suis pas habitué avec ces mots-là!

Puis après ça, les autres, comme Vidéotron, les autres fournisseurs qui n'ont pas été à Kinnear's Mills, donc comment vous expliquez ça?

875

PAR Mme ÉDITH BROCHU:

Bien moi, ce que je peux voir aussi, c'est que d'un point de vue d'entreprise privée, cet entrepreneur-là, monsieur Gabsky, appelons-le comme ça pour pas le nommer nommément, donc quand il se fait approcher par une autre entreprise, lui, ça a pas le même poids que si c'était par exemple des instances publiques qui l'approchaient puis qui lui faisaient état, dans le fond, de problématiques.

880

885

Il reste que c'est une discussion de privé à privé qui engage simplement la rentabilité de l'un et de l'autre. Alors ils ont pas de devoir l'un envers l'autre de ce point de vue là. C'est pas comme si c'était une entreprise d'État ou le gouvernement qui demandait à une entreprise privée de rendre des comptes.

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Dériger.

890

PAR LE COMMISSAIRE:

J'aimerais revenir sur la conclusion de votre mémoire!

895

Quand vous dites que "nous espérons que le cadre réglementaire auquel les promoteurs sont assujettis en matière de développement de la filière éolienne soit resserré", de quel cadre réglementaire vous parlez? Est-ce que vous parlez des décrets qui sont émis du gouvernement? Est-ce que vous parlez des guides qui ont été préparés par les différents ministères?

900

De quoi on parle exactement?

PAR Mme ÉDITH BROCHU:

905

Deux choses l'une. D'une part, il y a effectivement tout l'aspect des décrets qui ont pas repris les recommandations du BAPE. Alors de ce côté-là, je pense qu'il y a eu une forme de laxisme de la part du gouvernement qui a pas entériné les recommandations du BAPE qui étaient pourtant bien fondées.

910

D'autre part, c'est que les utilisateurs de ce type de radio fréquence là ne sont pas protégés légalement. Et ça, c'est une compétence juridique qui relève du gouvernement fédéral.

915

Bon, on est dans une fédération, à moins que nous en décidions autrement collectivement, mais jusqu'à ce jour, nous sommes toujours dans une fédération, et ça impliquerait donc nécessairement une concertation et une collaboration de la part des gouvernements provincial et fédéral sur ce point-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

920

ANDRÉ BOUILLON

925

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'inviterais monsieur André Bouillon.

Bonsoir.

930 **PAR M. ANDRÉ BOUILLON:**

Bonsoir monsieur. Mon mémoire est divisé en deux (2) parties. D'abord, je vais vous parler d'une technologie qui permettrait de diminuer l'impact du balisage lumineux des éoliennes sur la faune mais aussi le ciel étoilé.

935

Et par ailleurs, je vais parler de l'impact de l'implantation d'éoliennes sur les personnes autistes et leur famille.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 2^e ligne, "Je suis géographe...")

940

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2^e paragraphe, fin, "... les conditions météorologiques.")

J'insiste sur le terme balisage lumineux. Il y a même un chapitre où un sous-chapitre en page 246 de l'étude d'impact qui fait état de l'attraction des oiseaux qui sont dues aux balises lumineuses et qui pourraient augmenter le taux de mortalité ou le risque de collision des oiseaux avec les pales des éoliennes.

945

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1^{er} paragraphe, début, "Quant aux chauves-souris...")

950

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 5^e paragraphe, 7^e ligne, "... des chiroptères...")

Mais également des oiseaux, et à cet égard, je fais état de descriptions de chauves-souris qui sont tuées dans les études de suivi d'un parc éolien où on nous dit qu'il y a cinquante pour cent (50 %) des mortalités qui sont constituées de chauves-souris cendrées.

955

Dans la description de la chauve-souris cendrée, le promoteur nous précise qu'elle chasse principalement les papillons de nuit au-dessus des clairières. Alors vous allez bien comprendre qu'à partir du moment où on a une éolienne, on va créer une clairière.

960

Par ailleurs, elle peut attirer des insectes si on y met des lumières ou un balisage lumineux, donc c'est un site relativement propice pour augmenter la mortalité des chauves-souris.

Nous convenons donc qu'il y a deux (2) types d'impacts sur les oiseaux et les chauves-souris qui peuvent être causés par le balisage lumineux.

965

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, début, "Afin de diminuer...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, fin, "... chez soi.")

970

La lumière s'allume simplement quand on passe près du détecteur de mouvement.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, début, "Pour précision...")

975 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, avant-dernière ligne, "... de tels équipements.")**

Je parle des transpondeurs, radios qui permettent l'allumage des feux lumineux éventuellement installés sur les éoliennes.

980

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, avant-dernière ligne, "Cependant...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 1^{er} paragraphe, fin, "... de Enercon.")

985

J'en ai fait parvenir tout de même une copie à la Commission, mais j'aimerais émettre cette réserve-là, parce que j'ai pas eu d'autorisation de reproduire ou de faire reproduire ce document-là notamment sur Internet.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2^e paragraphe, début, "Finalement...")

990

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2^e paragraphe, fin, "... Wikipédia.")

995

Ce que ça décrit, c'est ce qu'on appelle les TCAS, Traffic Collision Avoidance System. C'est une petite boîte qu'on retrouve dans les appareils, dans les avions, qui est obligatoire maintenant au Canada pour tout appareil disposant de plus de dix-neuf (19) sièges, et ces systèmes-là avertissent le pilote lorsqu'un avion est sur une trajectoire de collision avec un autre appareil.

1000

En un mot, le système est vocal, va émettre un signal au pilote et va l'avertir qu'un autre avion se trouve à proximité, en annonçant vocalement les mots "trafic, trafic", pour, si vous me permettez l'expression, alerter le pilote qui pourrait se trouver sur une trajectoire de collision, mais ne suggère des manoeuvres d'évitement que si le pilote ne prend pas de mesures.

1005

Et par ailleurs, ces systèmes-là communiquent entre eux, et si vous avez à descendre pour éviter un avion, il va dire à l'autre avion de monter, pour vous éviter, en un mot il serait dangereux que les deux (2) avions montent en même temps pour tenter de s'éviter, surtout aux vitesses que les aéronefs connaissent.

1010

Donc l'appareil vous dit montez, virez à gauche, et dans le cas d'un autre avion, descendez, virez à droite.

1015

Alors de tels systèmes pourraient être installés à l'intérieur des éoliennes. Une éolienne est tout de même fixe, mais si un avion était sur une trajectoire de collision avec une ou l'autre des éoliennes, il pourrait être averti, et les manoeuvres d'évitement pourraient lui être prescrites, toujours aux fins d'améliorer la sécurité aérienne.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 2^e paragraphe, "En terminant...")

FIN DE LA LECTURE (Page 8, 2^e paragraphe, fin, "... x et y degrés.")

1020 De façon à ce que tout pilote, même ceux qui ne sont pas de la région, qui consulte un tel annuaire, soit informé de la présence de ces structures-là à une relative proximité.

Ça termine la première partie de mon mémoire.

1025 Est-ce que vous préférez me poser des questions là-dessus tout de suite ou vous attendez que j'aie terminé mon mémoire, messieurs? Parce que j'ai un deuxième volet.

PAR LE PRÉSIDENT:

1030 Bien, on pourrait le prendre tout de suite.

Est-ce qu'un tel système comme ça, à votre connaissance, a déjà été installé à quelque part?

1035 **PAR M. ANDRÉ BOUILLON:**

Effectivement, en Allemagne, les systèmes pour allumer les balisages lumineux ont déjà été installés. La revue Windblatt en fait état.

1040 Dans le cas des systèmes de TCAS, ces systèmes-là existent dans tous les avions disposant de plus de dix-neuf (19) sièges au pays. Maintenant, c'est des systèmes avion pour avion, mais il y a rien qui empêcherait qu'ils puissent être localisés sur les tours les plus hautes ou les tours les plus périphériques d'un parc éolien pour qu'un objet fixe signale sa présence à un avion, si jamais une trajectoire de collision était détectée.

1045

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Dériger.

1050 **PAR LE COMMISSAIRE:**

J'essaie juste de voir un peu comment on peut appliquer ces technologies-là, étant donné que c'est des technologies qui doivent faire l'approbation de Transports Canada, j'imagine?

1055 **PAR M. ANDRÉ BOUILLON:**

Vous me parlez de...

PAR LE COMMISSAIRE:

1060

Une ou l'autre des technologies, elle doit faire sûrement l'approbation de Transports Canada pour être mise en place, j'imagine?

PAR M. ANDRÉ BOUILLON:

1065

En fait, installer un système d'alerte collision dans une éolienne, vous achetez une boîte, c'est une boîte qu'on installe dans les avions, ça coûte entre quinze cents (1500 \$) et quinze mille dollars (15 000 \$), dépendamment du degré de sophistication. Ça a pas rapport au balisage lumineux, mais ça ajoute à la sécurité.

1070

PAR LE COMMISSAIRE:

Donc c'est un élément que vous ajoutez au balisage?

1075

PAR M. ANDRÉ BOUILLON:

Au balisage. Le TCAS, c'est un système qui avertit le pilote par les mots suivants "traffic, traffic"; quand vous entendez ça, vous savez que vous êtes sur une trajectoire de collision avec quelque chose.

1080

Maintenant, si vous prenez pas de manoeuvres d'évitement, à ce moment-là le système va vous dire: virez à gauche, montez! Ou virez à droite, montez! Selon la trajectoire que vous avez par rapport à un objet qui peut être en mouvement s'il s'agit d'un autre avion, mais qui peut être un système fixe au sommet d'une éolienne.

1085

Ça, c'est pour les systèmes d'alerte collision.

Quant au balisage lumineux, les feux lumineux sont prescrits par NAV Canada, ils sont obligatoires, on doit les mettre. Maintenant, est-ce qu'ils doivent être constamment allumés!

1090

Moi, ce que je prétends, c'est qu'à l'exemple de ce qui a été fait par Enercon en Allemagne, on puisse installer des systèmes comme ça, de façon à ce que le balisage ne soit pas constamment allumé, pour éviter les mortalités de chauves-souris et d'oiseaux.

1095

Maintenant, vous allez bien comprendre que les personnes qui vont approuver ça doivent être des spécialistes dans le domaine de l'aviation, ce que je ne suis pas directement, et dans ce sens-là, ça doit être approuvé par NAV Canada.

1100

Mais à tout le moins, le promoteur devrait faire la démarche et interroger NAV Canada à cet égard, et que NAV Canada, sur la base des expériences faites en Allemagne, puisse conclure que oui ou non, au Canada, c'est faisable ou pas. Mais à tout le moins, on devrait l'envisager.

PAR LE COMMISSAIRE:

Merci.

1105

PAR M. ANDRÉ BOUILLON:

Ça m'amène à la deuxième partie de mon mémoire.

1110

PAR LE PRÉSIDENT:

À la deuxième partie, mais si vous pouviez le résumer!

PAR M. ANDRÉ BOUILLON:

1115

Oui, je vais faire aussi rapidement que possible.

Alors dans les études relativement à la santé, il n'est pas fait état des problématiques comportementales des personnes autistes.

1120

Les personnes autistes et les enfants en particulier sont obnubilés, dans plusieurs cas, je dis obnubilés, fascinés, c'est même un trait caractéristique du spectre autistique, de la maladie autistique dont j'ai fait état dans mon mémoire, et je fais état d'une petite image où on dit que quand vous avez un enfant qui est fasciné par les objets qui tournent, notamment les ventilateurs, les toupies, ou qui fait tourner des assiettes ou des lacets comme ça, c'est un trait autistique, et vous devriez consulter un psychiatre pour voir à quel point votre enfant peut avoir ce problème-là.

1125

Moi, j'ai un enfant de dix-sept (17) ans qui est autiste. Je connais plusieurs parents d'enfants autistes, et cette prévalence-là de fascination pour des objets qui tournent, elle est très nette, très marquée, et il en est même fait état dans plusieurs textes ou éléments que je vous ai cités.

1130

Alors la fascination pour les objets tournants est marquée par une attention particulière, et c'est une recherche de stimulation pour ces enfants-là, et même parfois les adultes.

1135

Ce n'est pas une problématique de santé directement comme il est fait état, les éléments stroboscopiques d'une éolienne, le bruit ou des choses de cette nature. C'est une problématique comportementale.

1140

Quand un enfant est confronté à un objet qui tourne, il ne peut pas faire autrement que d'être obnubilé par cet objet. Et lorsque vous tentez de lui retirer, vous devez avoir des stratégies d'intervention particulières, et vous pouvez le faire à l'égard d'une assiette, d'un ventilateur dans une pièce, etc., mais à l'égard d'une éolienne, cette possibilité-là n'existe pas.

1145 Ce que je crois, c'est que le promoteur, sur la base des informations dont il dispose, notamment par le biais des études traitant de la visibilité des éoliennes et de la proximité des habitations desdites éoliennes, je vous donne un exemple, il parlait de quatre cent soixante-huit (468) habitations à l'intérieur de sa zone d'étude, et dans cette zone d'étude là, les quatre cent soixante-huit (468) habitations, s'il y avait des autistes, ces enfants-là seraient probablement très affectés par les objets tournants que sont les éoliennes.

1150

À ce moment-là, quelles peuvent être les stratégies d'intervention et que peut-on faire?

Retirer un objet qui tourne à un enfant autiste, ça génère des crises absolument épouvantables, vous pouvez me croire.

1155

Et à cet égard, je trouve important que ce sujet-là soit documenté par le promoteur éventuellement, à savoir, est-ce qu'il y a des personnes autistes qui résident à proximité de son parc éolien ou à proximité d'une éolienne et si oui, qu'un suivi adéquat puisse être éventuellement fait par les services de santé concernés.

1160

PAR LE PRÉSIDENT:

Ce que vous venez de décrire, est-ce que ça l'a déjà été décrit dans des revues scientifiques?

1165

Est-ce qu'il y a eu des études qui établissent un lien direct entre les autistes et un parc éolien par exemple?

PAR M. ANDRÉ BOUILLON:

1170

Pas à ma connaissance. Une chose est sûre par contre, c'est que le DSM-IV – et là, vous allez m'excuser, c'est un terme anglais, Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorder fourth Edition, le DSM-IV fait état de la préoccupation circonscrite à un ou plusieurs centres d'intérêts stéréotypés et restreints, anormale dans leur intensité et leur orientation.

1175

C'est des définitions d'autisme.

Il y a des autistes qui vont aligner des objets, qui vont être fascinés par les alignements. Il y en a beaucoup qui sont fascinés cependant par les objets tournants.

1180

C'est pas un problème un santé, il va pas tomber malade, l'enfant autiste, parce qu'il y a un objet qui tourne. Mais vous serez incapable de réussir à lui apprendre à parler, à apprendre à développer des scénarios sociaux et toute sphère d'activités dans lesquelles il a des difficultés, à partir du moment où il va fixer un objet qui tourne et qu'il est absolument impossible de l'en arracher. Et quand je dis l'en arracher, c'est même physiquement. J'ai déjà vécu des situations comme ça.

1185

1190

Et quand vous avez une crise absolument épouvantable d'un enfant autiste, à répétition, à chaque fois qu'une éolienne disparaît de sa vue, lorsque vous vous déplacez en automobile, ou disparaît simplement, le mouvement tournant s'arrête parce qu'il y a pas de vent ou parce qu'il y a une opération d'entretien, à ce moment-là les familles concernées peuvent vivre de véritables calvaires.

1195

C'est dans ce sens-là que je trouve que cette préoccupation-là devrait être à tout le moins étudiée par les promoteurs et que les services de santé, notamment la Direction de la santé publique, en fassent état.

1200

Il y a une prévalence d'autistes de soixante (60) autistes par dix mille (10 000) personnes, alors six sur mille (6/1000).

Vous avez cinq cents (500) logements à l'intérieur de la zone d'étude, imaginons qu'il y a mille (1000) personnes dans ces cinq cents (500) logements, vous devriez avoir aux alentours de six (6) autistes qui seraient directement concernés par des objets qui tournent.

1205

Il me semble important que cet aspect-là soit documenté, parce que c'est des personnes à part entière.

PAR LE PRÉSIDENT:

1210

Merci beaucoup.

Maintenant, je vous invite à prendre une pause jusqu'à neuf heures et cinq (9 h 05). Nous allons reprendre à neuf heures et cinq (9 h 05), merci.

1215

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1220

**REPRISE DE LA SÉANCE
JEAN-PIERRE MALO**

PAR LE PRÉSIDENT:

1225

J'inviterais maintenant monsieur Jean-Pierre Malo.

Bonsoir monsieur Malo.

1230

PAR M. JEAN-PIERRE MALO:

Bonsoir monsieur le Président et monsieur le Commissaire.

PAR LE PRÉSIDENT:

1235

La parole est à vous.

PAR M. JEAN-PIERRE MALO:

1240

Merci.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début, "Je suis...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 5^e crochet, "... créé localement...")

1245

Ou à tout le moins. Si peu et pour si peu de temps.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 6^e crochet, "Retombées économiques...")

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3^e crochet, "... en conflits d'intérêts...")

1250

Ou en apparence de conflits d'intérêts.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 4^e crochet, "Les exploitants...")

1255

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 3^e paragraphe, avant-dernière ligne, "... pour le futur.")

Et j'ajouterais à ça aussi l'expérience européenne qui est encore plus longue que celle de l'Ontario.

1260

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 3^e paragraphe, avant-dernière ligne, "Soyons soucieux...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 4^e paragraphe, fin, "... et moins.")

1265

Et ici, même si on y va par grappes, c'est plutôt très rare qu'on a seulement des grappes de cinq (5) éoliennes, alors la distance de cinq cent cinquante mètres (550 m) ne tient pas, ce serait davantage.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 5^e paragraphe, début, "Il est aussi...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 6^e paragraphe, dernière ligne, "... de distance.")

1275 Ça, c'est ce qui avait été dit lors de la période de questions, en fait qui avait été fortement proposé, de pas dépasser cinq décibels (5 dB) au niveau de bruit initial.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 7^e paragraphe, début, "Aussi...")

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 8^e paragraphe, fin, "... à mon mémoire.")

1280

Sur ça aussi, je sais que tantôt, monsieur Huppé avait parlé de la réverbération, et je peux confirmer, en fait, comme citoyen de Kinnear's, qu'on a juste à vivre un orage à Kinnear's, et on sait très bien que le son voyage de manière exceptionnelle.

1285 Alors même un point cinq kilomètre (1,5 km) des résidences, ce serait à étudier localement.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, dernier paragraphe, début, "Aussi...")

FIN DE LA LECTURE (Page 8, fin, "... sera entendu.")

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1295

Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

1300 Dans votre mémoire, juste un petit instant que je retrouve, vous dites au point 3, vous dites que le milieu avait déjà entamé des projets de développement, et le parc éolien est incompatible avec la vocation récréotouristique et écologique des lieux.

Parlez-nous un peu des projets de développement en question?

1305

PAR M. JEAN-PIERRE MALO:

1310 Bien en fait, c'est un peu comme monsieur Jean Bédard l'a mentionné vraiment plus en détail que moi, c'est un peu ça, en fait il vient compléter l'information à ce niveau-là, quand il parlait du dézonage et tout ça.

Aussi le site historique et qui faisait mention aussi en Europe les exemples où ils en sont venus à la conclusion que tourisme et éolien étaient incompatibles.

1315 En fait, c'est une manière brève de dire la même chose, là.

PAR LE COMMISSAIRE:

1320 OK, c'est ce genre de développement là dont vous parlez?

PAR M. JEAN-PIERRE MALO:

Oui.

1325 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Parfait.

PAR LE PRÉSIDENT:

1330 Merci beaucoup.

1335 _____
MICHELLE BLAIS

PAR LE PRÉSIDENT:

1340 J'inviterais madame Michelle Blais.

Bonsoir madame Blais, la parole est à vous.

PAR Mme MICHELLE BLAIS:

1345 Bonsoir monsieur le Président. Alors en 2005, dans le but de faire un retour aux sources, vous savez que nous, les gens de la ville – je viens de Québec – il y en a plusieurs qui veulent retourner aux sources.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 1^{ère} ligne, "... voulant quitter...")

1350

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 5^e ligne, "... la paix...")

Vous devriez voir, on est sur un rang de terre, et c'est par choix qu'on a fait, c'est vraiment par choix, on est dans un rang de terre, on sait qu'il y aura jamais d'asphalte, alors on est creux, OK! Mais il y a tout ce qu'on désire.

1355

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 5^e ligne, "Un superbe paysage...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 7^e ligne, "... en permaculture.")

1360

Alors ça, c'est notre projet de vie.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, 7^e ligne, "Quand on y met...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "... en énergie...")

1365

En énergie durable, alors on a évalué l'éolien, puis on a évalué le solaire. Alors ça nous a donné une expertise dans le domaine de l'éolien et on est pour cette énergie-là. Et on va peut-être éventuellement devenir autonome avec cette énergie-là.

1370

Mais on peut pas uniquement avoir de l'éolien, il faut avoir et l'éolien et le solaire, dans notre cas à nous.

Alors c'est simplement pour vous dire qu'on est pour ce type d'énergie là, mais pas à n'importe quelle grandeur; une éolienne peut-être, mais pas de quatre cent soixante pieds (460 pi).

1375

Quand on a appris qu'il y avait un mégaparc industriel de soixante-dix-huit (78) éoliennes, de la grandeur chacune de l'édifice G à Québec – moi, j'y ai travaillé à l'édifice G, alors je sais comment que c'est haut! Le poste d'observation en haut est très beau, sauf que ce sont des structures, ce sont des infrastructures gigantesques. Alors quand on a appris ça, que ça, ça allait occuper l'ensemble des cimes de notre village d'adoption, on s'est posé de sérieuses questions.

1380

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, "Nous avons voulu...")

1385

FIN DE LA LECTURE (Page 3, début)

A un moment donné, il y a eu une réunion d'information qui a été présentée par le comité des citoyens de Kinnear's Mills, et cette réunion d'information là a eu lieu suite à une réunion qui avait été effectuée par la municipalité, à la suite des demandes des citoyens. Parce qu'on était désinformés, on se sentait désinformés.

1390

On avait demandé à ce moment-là à la municipalité de nous informer de manière neutre, de manière objective, en présentant le point de vue du promoteur, mais aussi d'autres points de vue, des contre-expertises.

1395

Alors ce qui est arrivé, c'est qu'on nous a reçus à la salle municipale avec un petit dépliant donnant des supposées réponses ou reprenant les propos du promoteur et invitant les citoyens à avoir une réduction de taxes, entre autres, de vingt-cinq pour cent (25 %), alors que nous, ce qu'on s'attendait, c'était une réunion complètement objective où est-ce qu'on aurait pu poser des questions et avoir des réponses des deux (2) côtés.

1400

Alors vu qu'on a été lésés dans notre demande, le comité des citoyens a effectué une réunion d'information où là, on pouvait avoir des réponses à nos questions.

1405

Alors c'est là qu'on a pu découvrir des irrégularités dans l'étude d'impact du promoteur, des questions restées sans réponse, etc.

1410

Et j'ai aussi appris que dans certains pays d'Europe, on l'a mentionné précédemment, ils empêchent les parcs éoliens de s'implanter en milieux habités et que d'autres sont en réflexion aussi.

1415

Il y a beaucoup de choses qui se sont passées en Europe, puis eux autres, en Europe, ils ont l'expertise et l'expérience, et moi, je m'inquiète du fait que personne semble prendre en considération les recommandations du docteur Nina Pierpont qui travaille là-dessus depuis belle lurette, ni les erreurs avouées de nos cousins d'outre-mer. Ils le disent eux autres mêmes qu'ils ont fait des erreurs, puis nous autres, on embarque là-dedans, puis on fait comme si de rien n'était, alors je trouve ça très inquiétant.

1420

Alors là, à partir de toutes ces informations-là, moi, je suis retournée au départ, puis je suis allée voir des vidéos que vous avez peut-être vues de "La Facture" ou "Enquête" sur non seulement la filière éolienne, mais les contrats secrets d'Hydro-Québec et d'où ça découle cette filière éolienne là.

1425

Alors j'en ai appris énormément, pour me rendre compte qu'on était des victimes dans tout ça. Et victimes pour plusieurs raisons, mais entre autres, l'acceptation sociale, elle est pas là. Ils ont fait comme si elle était là.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2^e paragraphe, "Il semble y avoir...")

1430

FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "... cette deuxième définition...")

Et malheureusement, bien, je sens qu'il y a pas d'acceptation sociale de ce côté-là, parce que j'ai jamais été consultée, puis il y en a plusieurs qui sont contre le projet. Alors on peut pas parler d'acceptation sociale.

1435 Donc s'il y a pas d'acceptation sociale, puis qu'on se fie sur les dires de la ministre, bien, on arrête ça là. Alors c'est mon opinion.

1440 Comme on n'a jamais eu d'information objective de la part du Conseil municipal, puis que celui-ci a même bâillonné des citoyens dans certaines réunions, alors quelle sorte de démocratie que c'est et quelle atmosphère que ça a provoqué, c'est incroyable. Pas besoin de vous dire que cette attitude-là, ça a créé une très grande division. C'est invivable pour une communauté de cette grandeur.

1445 Moi, quand je suis arrivée ici, tout le monde vivait en harmonie et là, il y a deux (2) clans. C'est pas la guerre, mais en tout cas, les couteaux volent très très bas.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, début, "Demeurant...")

FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 7^e ligne, "... et la biodiversité...")

1450 C'est très très important en permaculture de garder une biodiversité. Alors nous autres, c'est une terre qui a été comme un peu abandonnée pendant un certain moment donné, alors c'est extraordinaire la biodiversité qu'il y a.

1455 Bon bien, c'est sûr que le visuel, ça rentre en compte pour nous.

1460 Si mettons il y avait des éoliennes, on les verrait tout le temps, on les verrait bouger, et si elles arrêtaient, bien, on se poserait tout le temps la question à savoir, bien, comment ça qu'elle est arrêtée, elle? C'est tu parce qu'il y a pas de vent, combien de temps qu'elle va être arrêtée, elle va tu être arrêtée pendant un (1) an, deux (2) mois!

 C'est tous des petits éléments qui sont vraiment tannants à vivre.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "... de plus...")

1465

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, 5^e ligne, "... été consultée.")

1470 Ils sont tu venus me demander, moi, qu'est-ce que j'en pensais? Moi, si je dis que c'est élevé, est-ce qu'eux autres vont dire que c'est élevé, etc.?

1470

 Il y a pas eu de consultation publique à savoir, est-ce que l'impact va être faible, modéré ou élevé. En tout cas, de toute façon, la méthodologie est assez douteuse.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 2^e paragraphe, 5^e ligne, "En vertu de ceci...")

1475

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 2^e paragraphe, avant-dernière ligne, "... les mêmes dimensions...")

1480 Moi, dans mon livre à moi, une éolienne, une seule éolienne de quatre cent cinquante (450 pi) ou quatre cent soixante pieds (460 pi) de haut, ça l'a un impact visuel. Ça fait que quand bien même qu'on en enlève, ça va quand même avoir un impact négatif.

1485 L'impact sonore! Moi, je suis préoccupée directement par l'impact sonore, parce qu'il y a une personne qui est capable de me dire si moi, je vais être incommodée par le bruit ou non. Il y a une vallée entre les deux (2), puis il y a pas personne, personne qui est venu chez nous faire des études de bruit puis d'orientation du vent, alors moi, je suis préoccupée personnellement par ça.

 Les impacts sur la santé se font déjà sentir! Ils se font déjà sentir!

1490 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 5^e paragraphe, début, "Des études...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 5^e paragraphe, fin, "... en considération.")

1495 Il y a des études qui disent de pas mettre une éolienne à moins d'un point cinq kilomètre (1,5 km) de toute zone habitée, puis on n'en prend pas en considération. Même qu'on passe des règlements pour diminuer la distance entre les éoliennes.

1500 Alors les impacts économiques! Bon bien, je reviendrai pas sur la présentation du mémoire de tout à l'heure, je pense qu'au niveau de la valeur des propriétés, ça a très très bien été dit. Parce que j'avais fait une recherche moi-même auprès d'un agent d'immeubles, et il disait sensiblement les mêmes choses.

1505 Et quant aux emplois créés lors de la phase de construction, il faut pas se leurrer. On a trois cent quarante (340) habitants à Kinnear's Mills, la majorité sont des agriculteurs, il y a pas personne qui va se faire remplir les poches à l'intérieur de Kinnear's Mills, autant lors de la phase de construction que la phase, il faut pas se leurrer avec ça.

 Alors il faut parler régionalement, mais quand on parle pour la municipalité de Kinnear's Mills, il y a pas grand monde qui va tirer profit de ça.

1510 Le projet de partenariat avec les municipalités, ça paraît bien dans l'opinion publique. D'ailleurs, c'est une recommandation qu'Hydro-Québec avait faite quand on regarde les vidéos sur l'implantation de la filière éolienne. C'est simplement de répondre aux recommandations du gouvernement.

1515 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 1^{ère} ligne, "Mais lorsqu'on se rend...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 3^e ligne, "... gagnante-gagnante.")

1520 Moi, j'ai été en affaires, puis "win win situation", c'est pas quand il y en a un qui fait un pour cent (1 %) des profits puis l'autre quatre-vingt-dix-neuf (99 %), je peux vous l'assurer.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, "Ce que le promoteur...")

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2^e paragraphe, fin, "... paroisse aux clochers.")

1525 Ça fait qu'imaginez-vous, la municipalité de Kinnear's Mills qui se présente comme ça sur son site Internet pour attirer les gens, pour attirer le tourisme, puis c'est précisément ça qui attire les visiteurs.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3^e paragraphe, "J'ai œuvré...")

1530

FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3^e paragraphe, 2^e ligne, "... à travers le monde.")

1535 Alors je suis en mesure de vous dire c'est quoi qui impacte les visiteurs, c'est quoi qu'ils viennent chercher et c'est quoi qui les attire moins, puis les événements qui vont les faire revenir et ceux qu'ils vont aller voir une seule fois.

1540 En ce moment, les gens empruntent le chemin Craig et Gosford et ils reviennent voir quelquefois – là, je parle des motocyclistes, parce que j'en ai rencontré – et ils le font, cette route-là, régulièrement, ils vont chercher leurs chums: viens emprunter une nouvelle route, je vais te montrer une nouvelle route!

1545 Dans le cas d'un parc éolien, s'il y avait intérêt, ce serait qu'une fois. Et je peux vous garantir que les motocyclistes qui empruntaient cette route-là régulièrement emmèneraient leurs copains ailleurs s'il y avait un parc éolien.

Donc au niveau des retombées touristiques, c'est faux de prétendre qu'il va y en avoir.

1550 Environnement! Alors la seule chose que je peux dire, vous aurez l'opportunité de lire le mémoire, c'est que moi, je vis constamment sur la terre, je vois des chauves-souris, je vois de la faune, regarde, c'est extraordinaire qu'est-ce qu'il y a.

1555 Et il y a jamais personne qui est venu me poser des questions combien il y a de chauves-souris que j'avais vues cet été ou comment est-ce qu'il y avait d'oiseaux de proie, et je suis d'accord avec monsieur Huppé, je crois qu'il disait qu'il y avait beaucoup plus d'oiseaux de proie que ce que l'on peut – moi, je suis là et je les observe. Je suis ornithologue amatrice et jamais personne est venu me demander ce que j'en pensais.

1560 Puis au contraire, mon voisin, il y a eu des gens qui sont allés faire des recherches et qui avaient même pas la permission d'entrer sur la terre, et quand on leur a demandé de quitter, il s'est fait dire: Je suis désolé, mais on va revenir! Puis c'est ça.

Ça fait que c'est inquiétant d'entendre des choses comme ça. C'était juste mon voisin, en plus.

1565 Puis ma rivière Sunday, bien, elle est superfragile. On a eu un déluge cet été au mois d'août, et il y a des sédiments qui ont vraiment transformé le lit de la rivière de manière importante sur notre terre, et des changements climatiques imposent qu'il va y avoir des déluges comme ça de plus en plus. Les climatologues en parlent.

1570 Et si on déboise la cime des montagnes au niveau du rang 13, bien, je m'inquiète encore plus, parce que quand ça déboule, ça déboule, des sédiments.

Alors c'est sûr que la rivière Sunday va être directement impactée par le déboisement de la cime de ces collines-là.

1575 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 2^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "Dans son étude...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 6, 3^e paragraphe, fin, "... dans le futur.")

1580 Laissez-moi en douter. Et concernant ça, nous, on est citoyens, on travaille. Pour participer au BAPE, pour monter des mémoires, ça prend un temps extraordinaire. On n'a pas les moyens financiers non plus de se regrouper. Alors vous savez qu'on est en période référendaire, je trouve injuste le fait que le promoteur commande un feuillet promotionnel pour inviter le clan du oui on veut des éoliennes, il distribue ça à la grandeur de la municipalité de Kinnear's Mills, je trouve ça injuste de la part du promoteur.

1585 Je crois que vous devez le savoir que ça se fait. Nous, en tant que comité, moi-même j'ai pas les dizaines de milliers de dollars que ça prend pour faire imprimer un feuillet de plusieurs pages faisant la promotion de ça, sachant qu'on est en période électorale référendaire. En fait, c'est pas vraiment un référendum, mais entre vous et moi, on sait que, bon, le conseil va être probablement divisé.

1590 Alors je trouve ça très injuste, et je me sens impuissante et ça occasionne des frustrations aussi et un état de santé lamentable.

1595 J'aimerais pas que le parc éolien devienne une seconde MIUF. Vous savez, à l'époque, je me rappelle pas des années, mais la MIUF, c'était wow, le gouvernement approuvait la MIUF, la santé, il y avait aucun problème. Mettez-en de la MIUF!

1600 Alors j'aimerais pas ça que le parc d'éoliennes devienne une seconde MIUF, alors le gouvernement fait des erreurs, mais il s'agit simplement d'admettre ses erreurs et de faire volte-face avant qu'il soit trop tard puis qu'il y ait des dangers.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 4^e paragraphe, début, "Etant donné...")

1605 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, fin, "... pour le promoteur.")**

On pourrait peut-être négocier de ce côté-là.

Alors je vous remercie monsieur le Président.

1610

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous soulevez la mise en demeure de 3Ci envers la municipalité, que savez-vous de cette mise en demeure?

1615

PAR Mme MICHELLE BLAIS:

Ce que j'en sais, c'est que 3Ci aurait envoyé une mise en demeure de la municipalité de Kinnear's Mills, afin de faire accélérer un règlement en leur faveur, pouvant mettre des éoliennes à trois cent cinquante mètres (350 m) les unes des autres, entre autres.

1620

C'était pour une modification d'un règlement, pour faire avancer les choses.

PAR LE PRÉSIDENT:

1625

Page 2, vous dites:

"La démocratie n'était pas respectée du fait qu'aucune consultation publique réelle n'a été effectuée malgré l'ampleur du projet qui affectera l'ensemble d'un territoire et non seulement Kinnear's Mills."

1630

Est-ce que vous voulez dire par là que la consultation publique aurait dû se faire au niveau des trois (3) municipalités?

1635

PAR Mme MICHELLE BLAIS:

Non, je parle strictement de Kinnear's Mills. Il aurait dû y avoir un référendum là-dessus, en termes de consultation publique, c'est ce que je fais mention.

1640

Bon, ça concerne Kinnear's Mills, mais c'est un projet d'une ampleur telle que du moins, pour la municipalité de Kinnear's Mills, il aurait dû y avoir un référendum.

PAR LE PRÉSIDENT:

1645

Mais quand vous dites que ça affectera l'ensemble du territoire, le référendum s'appliquerait à l'ensemble du territoire ou juste à Kinnear's Mills?

PAR Mme MICHELLE BLAIS:

1650 Non, on commence par Kinnear's Mills.

C'est sûr que le référendum, pour moi, aurait dû avoir lieu dans chacune des municipalités. Mais moi, pour ce qui est de ma municipalité à moi, je parle de Kinnear's Mills.

1655 En termes de démocratie, c'est ça, ce sont des enjeux qui sont tellement grands, on le sait, on l'a dit, ce sont des enjeux qui sont trop grands pour une petite municipalité comme ça.

PAR LE PRÉSIDENT:

1660 Merci beaucoup madame.

PAR Mme MICHELLE BLAIS:

1665 Merci.

CARL GRANT

1670 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais maintenant monsieur Carl Grant.

PAR M. CARL GRANT:

1675 Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

1680 Bonsoir. La parole est à vous.

PAR M. CARL GRANT:

1685 Vous avez pas d'objection à ce que je montre des petites images à travers mon texte?

PAR LE PRÉSIDENT:

Pas du tout.

1690 **PAR M. CARL GRANT:**

J'ai juste changé un petit peu le premier paragraphe, parce que j'avais oublié de m'identifier.

1695 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Il y a pas de problème avec ça.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, début, "Depuis...")

1700

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1^{er} paragraphe, fin, "... que je la nomme.")

Exploitant présentement avec l'aide et le soutien de ma famille plus de onze cents (1100) acres de terre luxuriante où l'équilibre règne par sa faune naturelle et le façonnement écologique, qu'il soit en milieu boisé, en champ et jusque dans les bâtiments d'entreposage, utilisant les meilleures techniques agricoles connues à ce jour et accessibles, ainsi nous permettant de rendre le tout, une richesse renouvelable, locale et durable.

1705

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2^e paragraphe, début, "'Mes intérêts...")

1710

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3^e paragraphe, 5^e ligne, "... les déchets...")

Les déchets "commerciaux" et industriels. Et à ce moment-là, je voudrais juste montrer une première image! Ici, on voit un cycle, pour démystifier un peu, on dit toujours que l'éolien, c'est une énergie écologique...

1715

PAR LE PRÉSIDENT:

Pouvez-vous avec la flèche expliquer?

1720

PAR M. CARL GRANT:

Bien ici, on voit un site de méthanisation. On part d'en haut, bien, la nourriture qui s'en va aux animaux, bon, le lisier animal qui s'en va là, la nourriture pour les humains, les déchets urbains faits par les humains. On fait du biogaz, ça peut être de la chaleur, de l'électricité, du carburant.

1725

Les restants peuvent être compostés et servir de fertilisant, donc ça retourne à l'agriculture.

1730

Ça fait qu'on voit ici que la chaîne est complète, la boucle est fermée.

1735 Sur la prochaine image, c'est ici qu'on voit où ce que ces gaz-là qui ont été faits d'une façon écologique pourraient être utilisés, puis qu'on voit aussi que c'est pas une énergie si polluante que ça. Parce qu'on n'arrête pas de les déclasser puis dire qu'il y a juste l'éolien qui est écologique.

1740 Mais si on voit bien ici comment c'est expliqué, on a le fameux gaz qui brûle ici, qui fait virer une turbine, mais qu'en ce qui a trait au niveau du CO₂, c'est la chaleur, mais la chaleur est récupérée et fournit de l'eau chaude, de l'eau chaude qui peut servir au chauffage de bâtiments agricoles et ainsi de suite.

1745 Puis juste pour bien situer les gens pour le reste de mon court mémoire, ici, on va voir les équivalences énergétiques, mais que l'image arrive!

En tout cas, je peux continuer en attendant!

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3^e paragraphe, 5^e ligne, "Par cogénération...")

1750 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5^e paragraphe, avant-dernière ligne, "... la Deutsche Bank.")**

1755 Là ici, je dis la Deutsche Bank, mais je dis ça hypothétiquement, parce que c'est la seule banque en Allemagne que je connais, et que je vois très mal des gens transportant des malles de plusieurs centaines de kilogrammes outre-mer en avion, pour les apporter soit à la Deutsche Bank ou toutes autres institutions financières outre-mer qui sont sûrement pas dans notre belle région.

La deuxième question, c'était le turbinier.

1760 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 6^e paragraphe, début, "Où est...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 6^e paragraphe, 4^e ligne, "... à faire face...")

1765 Du climat, je voulais dire aussi de la situation géographique, les routes, les gens, l'approche des gens, est-ce que les gens ont de la haine envers ce projet-là, ils aiment tu ça! C'est ça que je voulais dire par là, et j'en passe.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 6^e paragraphe, avant-dernière ligne, "Tout cela...")

1770 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin, "... de grâce.")**

J'aimerais juste ça montrer la dernière petite image, et ça serait fini, mon bref mémoire.

1775 Parce que je pense que ça serait important de montrer aux gens que l'énergie qu'on a est vraiment à portée de la main, puis c'est un tableau comparatif qui montre finalement que trois

quarts ($\frac{3}{4}$) d'une corde de bois, d'un stère de bois, un stère de bois, finalement, ça l'équivaut à un mégawatt (1 MW) en énergie.

1780 Bon, c'est ça qu'on voit ici, là. On voit que trois quarts ($\frac{3}{4}$) de corde, finalement, ça équivaut à cent kilowatts (100 kW), puis on voit aussi que ce cent kilowatts (100 kW) là vaut cent litres (100 l) de fuel.

1785 Ça fait que moi, je trouve ça assez énergétique, surtout que si on met ça dans des systèmes de cogénération, puis qu'après ça, bien, qu'on mette des éoliennes pour venir en support à ça, quand les éoliennes virent, on se sert des éoliennes, les éoliennes arrêtent de virer, puis ça nous fait aussi un beau débouché pour tous les produits qu'on a par ici.

1790 Parce que de la pitoune, on n'en produira plus, il y a un paquet de choses qu'on produira plus. Moi, j'ai rien contre l'éolienne, mais qu'elle soit concentrée.

1795 Comme j'ai vu qu'il y avait des places, comme sur le chemin Coxon, sur le chemin Coxon et en montant, le Rang 1, et chemin Monfette, il y a pas beaucoup d'habitations autour de là, puis je pense pas qu'il y ait des éoliennes en dedans d'un kilomètre (1 km) d'aucune maison, bien, ça serait des bons endroits, ça, pour mettre ça.

1800 Au lieu de ceinturer une région, de faire un parc à une place, puis se centraliser, surtout quand elles sont proches, comment on appelle ça, du poste de transformation d'Hydro-Québec, il est à côté, pourquoi parcourir une montagne à l'autre puis dévisager toute la place quand on pourrait faire ça à un seul endroit sans déranger personne?

Moi, c'est mon point de vue personnel. Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1805 Merci beaucoup.

HÉLÈNE DORÉ NUGENT

1810

PAR LE PRÉSIDENT:

Maintenant, j'inviterais madame Hélène Doré Nugent.

1815 **PAR HÉLÈNE DORÉ NUGENT:**

Monsieur le Président, monsieur le Commissaire bonsoir!

PAR LE PRÉSIDENT:

1820

Bonsoir.

PAR HÉLÈNE DORÉ NUGENT:

1825

Bien, je vous remercie beaucoup de me laisser exprimer mes inquiétudes de mère et de grand-mère. C'est avec plaisir puis avec beaucoup d'humilité que je vais présenter mon mémoire que j'ai intitulé "Mémoire écrit à la mémoire d'une famille de défricheurs".

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1^{er} paragraphe, début, "Mon nom...")

1830

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1^{er} paragraphe, dernière ligne, "... des éoliennes...")

Comme on l'a vu écrit dans différents journaux, tel "La terre de chez nous", bien, vous comprendrez que je sursaute.

1835

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, début, "Ayant horreur...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, fin, "... notre patelin.")

1840

Moi, j'ai pas de données techniques, puis j'ai pas fait de recherche pour des chiffres puis tout ça, c'est juste mes états d'âme que je vous confie ce soir.

Puis le Parc Des Moulins, ils ont appelé ça comme ça! Et en plus, ils ont profité de l'occasion pour franciser le nom, parce que je sais pas si vous savez, mais Kinnear's Mills, c'est les moulins de Kinnear, les moulins. Puis monsieur Kinnear, c'est le fondateur de Kinnear's Mills, en tout cas!

1845

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4^e paragraphe, début, "Revenons...")

1850

FIN DE LA LECTURE (Page 3, question numéro 1, 2^e ligne, "... et la flore?")

Je sais qu'on en a parlé plusieurs fois ce soir, mais ça fait partie de mon mémoire.

Les oiseaux et les chauves-souris décideront-ils d'établir résidence en des lieux plus calmes? Moi, je peux même pas imaginer qu'ils étaient pour aller se cogner dessus, j'ai pensé qu'ils voudront pas rester là à cause des vents, puis ils vont aller ailleurs.

1855

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, question numéro 1, 3^e ligne, "Qui viendra...")

1860

FIN DE LA LECTURE (Page 3, question numéro 1, fin, "... et des chauves-souris.")

Pour maintenir un équilibre.

1865 La réponse que j'ai eue ce soir-là, c'était qu'il y avait, à ce moment-là, peut-être que la question les a pris par surprise, mais en tout cas, on m'a répondu qu'aucune étude n'avait été faite là-dessus. Mais j'ai su ce soir qu'il y en avait qui avaient été faites, en écoutant les gens parler.

1870 Ma deuxième question, c'est la suivante! Le climat change et les vents sont de plus en plus violents. Qui me dit que lors d'une tornade – dans notre rang chez nous, deux (2) fois, une fois dans le rang 12 ça a passé, puis l'autre fois dans le rang Allan, des tornades qui ont soulevé une grange, qui ont défait une maison, la maison a volé en éclats – ça fait que qui me dit que s'il y a des tornades, les grandes hélices, ça partira pas au vent? Ça pourrait même coûter des vies humaines.

1875 Mais on m'a assurée que c'était solide. J'ai dit, ouais, bien OK, c'est toute une réponse. Mais les gens, les promoteurs restent pas dans le rang, c'est pas eux autres qui vont recevoir les hélices sur la tête si jamais ça part!

1880 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, "Quel impact...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3^e paragraphe, fin, "... de réponses obtenues.")

Je me suis demandé, qu'est-ce que je suis venu faire là!

1885 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 4^e paragraphe, début, "Mais avec le temps...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 5^e paragraphe, 5^e ligne, "... d'eau potable...")

1890 Il y a beaucoup de fermes qui sont alimentées par des sources, puis les sources, bien, ça vient, nous, à travers les roches des montagnes, ça vient de sur le dessus.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 5^e paragraphe, 6^e ligne, "... abuser de façon...")

1895 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, 5^e paragraphe, fin, "... de nos montagnes.")**

Ça va faire un méchant chantier. Je vois pas, ce que je comprends pas, c'est pourquoi qu'ils disent que les éoliennes, c'est pour créer de l'énergie verte, mais pour créer cette énergie, ils vont tout massacrer, ils vont tout briser!

1900 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 6^e paragraphe, début, "Toute cette artillerie...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 6^e paragraphe, fin, "... nos routes municipales...")

1905 Dans quel état elles vont se retrouver? Est-il écrit clairement que la compagnie du promoteur de ces éoliennes-là s'engage à refaire les chemins endommagés par tout ce camionnage de poids lourds?

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 7^e paragraphe, début, "Et qu'advient-il...")

1910

FIN DE LA LECTURE (Page 4, 8^e paragraphe, 4^e ligne, "... ces mégaconstructions?")

Quel héritage on leur laisse aux générations futures?

1915

Les promoteurs décideront-ils d'en construire d'autres plus grandes encore dans une deuxième phase? Ça, c'est toutes des inquiétudes que j'ai, puis que je suis pas la seule à les avoir.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, début, "Je ne peux pas...")

1920

FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin, "... et de quiétude.")

Je vous remercie.

1925

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup. Moi, j'aimerais ça que vous m'expliquiez, quand vous dites: "Alors que j'entends dire qu'il y a des nouveaux venus qui ne veulent pas d'éoliennes", parce que je suis pas au courant, et ça a été dit à plusieurs reprises?

1930

PAR HÉLÈNE DORÉ NUGENT:

On a traité dans le journal "La terre de chez nous", il y avait un extrait, j'aurais dû l'apporter, la semaine dernière, puis on disait que c'était les néoruraux qui voulaient pas des éoliennes.

1935

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est en référence à cet article-là?

1940

PAR HÉLÈNE DORÉ NUGENT:

C'est en référence à cet article-là. Je pourrais essayer de le retrouver puis vous le faire parvenir.

1945

PAR LE PRÉSIDENT:

Bien sûr.

1950 **PAR HÉLÈNE DORÉ NUGENT:**

Ça va me faire plaisir.

PAR LE PRÉSIDENT:

1955

Merci beaucoup madame.

1960

THOMY BRIÈRE

PAR LE PRÉSIDENT:

J'inviterais maintenant monsieur Thomy Brière.

1965

PAR M. THOMY BRIÈRE:

Bonjour.

1970

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonsoir monsieur Brière. La parole est à vous.

PAR M. THOMY BRIÈRE:

1975

Il y a une douzaine d'années, moi et ma conjointe, on cherchait un petit coin de paradis. Nos critères, c'était l'eau potable, la paix, un endroit où ce qu'on n'entendait pas le voisin passer la tondeuse. De quoi, une petite place assez isolée.

1980

On a trouvé ça à Kinnear's Mills. Ça fait maintenant onze (11) ans à peu près qu'on a acheté ça. Depuis, on a eu quatre (4) enfants, puis on exploite dix mille (10 000) entailles sur notre même terre qu'on a achetée.

Ça fait qu'on vit très bien, en harmonie, on élève nos enfants, ma blonde est enseignante.

1985

Puis quand le projet est arrivé, je peux dire que ça a coupé notre fun un petit peu! Le plaisir était plus le même.

1990 Ça fait qu'avant d'aller plus loin, je pense que je tiens à blâmer beaucoup Jean Charest et Hydro-Québec, de la façon qu'ils ont lancé le processus, qu'ils ont décidé de laisser aller le promoteur, dire, organisez-vous avec les gens, puis on verra comment ça va se passer.

1995 J'ai comme eu l'impression que nos politiciens et Hydro-Québec se sont lavés les mains carrément, puis ils ont dit, on verra ce qui va arriver.

2000 Suite à ça, mon dieu, je vais vous donner une petite anecdote! En 2007, quand un conseiller m'a avisé chez moi qu'il y avait une réunion, une petite réunion improvisée de la municipalité, j'ai décidé d'aller faire un tour, c'était le soir. J'arrive là, je constate qu'il y a à peu près une trentaine de propriétaires terriens visés par un projet éolien, que certains ont signé un contrat d'engagement, d'autres étaient sur le point, indécis, et ils s'étaient rassemblés à la municipalité pour discuter des prix que l'éolien allait leur rapporter.

2005 Pendant ce temps-là, les autres citoyens de la municipalité étaient pas au courant encore qu'un tel projet était en train de se lancer dans notre municipalité. J'étais le seul citoyen qui était non visé par le projet, qui était à cette réunion-là.

2010 Ça fait que tout de suite, j'ai dit, tabarnouche, ça se peut pas, c'est quoi cette histoire-là, comment ça qu'ils se prennent comme ça? Moi, je voyais de l'hypocrisie là-dedans parce que comment ça que moi, je suis payeur de taxes, les autres sont payeurs de taxes comme tout le monde, mais c'est un groupe visé avec des belles promesses puis tout ce qui va avec ça.

Ça fait qu'à partir de là, j'ai commencé à me poser de sérieuses questions!

2015 Ça fait qu'après plus de deux (2) ans de bisbille, de questions, de conflits dans notre communauté, après une quinzaine de réunions d'information, je cite d'information et non pas de consultation, parce que dans mon sens, c'est un petit peu différent. Ils nous informent, mais on n'a pas droit de parole ou à peu près pas, on a le droit de questionner, mais on n'a pas le droit d'argumenter. Donc c'est de l'information et non de la consultation.

2020 Donc après plus d'une vingtaine, d'une quinzaine en tout cas du moins de réunions d'information à Thetford, à Saint-Jean-de-Brébeuf, aussi à Kinnebar's Mills, la population n'est toujours pas consultée.

2025 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3^e paragraphe, 4^e ligne, "Cela dit...")**

FIN DE LA LECTURE (Page 1, 4^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "... de Thetford Mines...")

2030 Ou des environs, comme l'UPA, mettons la Chambre de commerce, le SDE, poussent le projet, ils veulent le projet, j'imagine, pour les retombées économiques, c'est sûr, mais on sait très bien que quatre-vingts pour cent (80 %) de la somme promise s'en va ailleurs. On l'a déjà

mentionné plusieurs fois, l'Allemagne, le Brésil, la Gaspésie, pour différents produits. Donc il nous reste à peu près deux pour cent (2 %) en tout tout tout.

2035 Je comprends pas pourquoi que les hommes d'affaires ont la mâchoire à terre reliés à un projet comme ça. Un an pour monter le projet et après, tout est à l'eau, il y a plus rien. L'argent a été passé à Thetford; à Kinnear's, on l'a encore mentionné ce soir, il restera pas une cent. On n'en profitera pas de cette chose-là.

2040 Qui vivrait en dessous d'une éolienne pour environ une piastre (1 \$) par jour? C'est à peu près ça que les gens de Kinnear's Mills vont avoir, même une piastre (1 \$) par jour, je pense que j'exagère. Ça fait pas trois cent soixante-cinq dollars (365 \$) par année par citoyen.

2045 Tout l'impact que cela va avoir pour seulement des "peanuts", puis il y en a qui ont le ventre à terre pour le projet, c'est incompréhensible!

Les éoliennes, oui, on est d'accord, on l'a dit souvent, mais pas chez nous, et surtout pas dans les milieux habités.

2050 C'est pas quand le parc va être monté que ça va être le temps de se réveiller.

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2^e paragraphe, 1^{ère} ligne, "La ministre Normandeau...")

FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin, "... où est la démocratie?")

2055 C'est tout.

PAR LE PRÉSIDENT:

2060 Merci beaucoup monsieur.

MANUEL GRANGER

2065 **PAR LE PRÉSIDENT:**

J'inviterais maintenant monsieur Manuel Granger.

2070 Bonsoir.

PAR M. MANUEL GRANGER:

Bonsoir.

PAR LE PRÉSIDENT:

2075

La parole est à vous.

PAR M. MANUEL GRANGER:

2080

Bien, je suis Manuel Granger. Je suis un citoyen relativement récent, en fait depuis un peu plus d'un an de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande qui est adjacente à celle de Saint-Jean-de-Brébeuf, en fait, et de celle de Thetford Mines aussi.

2085

J'ai fait des petites découvertes en consultant l'étude d'impact fournie par le promoteur 3Ci, et j'ai l'intention de vous faire part particulièrement de ça, de ces découvertes-là, et généralement de mon opinion. Ça tient en quatre (4) points, c'est assez court.

2090

Je suis personnellement, et j'oserais prétendre que je peux représenter certaines personnes, certains agriculteurs du rang dans lequel je demeure, opposé à ce projet-là.

Je considère que c'est nuisible, que c'est à but uniquement mercantile, c'est inutile, puis c'est facilement remplaçable par autre chose.

2095

On a entendu plein de points d'ailleurs ce soir qu'allaient dans ce sens-là.

2100

La première chose que j'ai constatée, c'est que dans l'étude fournie par le promoteur, dans l'étude d'impact de 3Ci, je l'ai noté en bas de page dans mon mémoire, je suis présentement dans le deuxième paragraphe de mon mémoire, on trouve, entre la page 345 et 355, sur l'impact humain, que le 10^e Rang de Saint-Adrien-d'Irlande aura un impact majeur.

2105

Ce qu'il faut savoir, c'est que Saint-Adrien-d'Irlande s'est premièrement opposée à la tenue de ce projet-là sur son propre territoire, par référendum, et qu'en fait, s'étant opposée à ça, nous ne sommes absolument pas concernés, nous n'avons absolument aucun recours ou quoi que ce soit, alors que c'est clairement dit dans l'étude que nous sommes directement atteints et de façon majeure. C'est écrit comme ça dans l'étude d'impact.

Je m'interroge beaucoup sur la valeur de ma propriété, sur la santé de ma fille qui est toute jeune et de probablement ses successeurs.

2110

Je m'interroge beaucoup sur l'impact sonore, puisque l'étude d'impact s'arrête à la limite des territoires directement touchés, c'est-à-dire Saint-Jean-de-Brébeuf. Donc la petite rivière qui sépare Saint-Jean-de-Brébeuf de Saint-Adrien-d'Irlande, bien, c'est une limite sonore sur la carte, mais c'est surtout, dans les faits, je pense, une limite à partir de laquelle on a cessé de s'interroger.

2115

Ensuite de ça, au niveau de l'impact visuel et sonore, c'est encore assez mal documenté. On a beaucoup parlé de réverbération tantôt, de choses comme ça, ça me questionne beaucoup.

2120 Ce qui, moi, me paraît le pire que tout, c'est que les citoyens de Saint-Adrien-d'Irlande, en fait, on aura aucun recours possible, on a aucun droit de vote, on a absolument rien à dire sur cette question-là, et ça s'en vient l'autre bord de la côte, en arrière de ma maison. Je vais les avoir en plein dans la face, je suis pas seul.

2125 Et plus loin que ça encore, ils ont pris la photo de ma maison pour faire la promotion du projet! C'est ma photo qui est sur le site de www.parcdesmoulins.com, c'est ma maison que vous voyez là. Et c'est à Saint-Adrien-d'Irlande qui est officiellement non concernée par le projet, je le répète.

2130 C'est assez curieux. Comment ça se fait qu'une photo de ma maison se retrouve là alors que cette photo-là provient du site de Tourisme Amiante en même temps?

Je m'interroge beaucoup là-dessus, sur la pertinence de ça, comment ça se fait qu'on a pris ça, si Saint-Adrien-d'Irlande est pas concernée? C'est mon premier point.

2135 Ensuite de ça, le 9 juin 2009, c'était une des premières séances du BAPE, j'étais là. Cette fois-là, on a appris que le projet représentait un investissement de quatre cents millions (400 M\$). J'ai entendu des chiffres différents tantôt, je me base sur ce que j'ai entendu dans cette réunion-là, je peux pas absolument certifier que ce chiffre-là est vrai par contre.

2140 Donc coût du projet estimé, quatre cents millions (400 M\$), c'est-à-dire l'investissement du promoteur en fait. Ça reviendrait à quatre cents millions (400 M\$).

2145 Le retour aux trois (3) municipalités touchées directement, qui exclut Saint-Adrien-d'Irlande, serait d'à peu près deux millions de dollars (2 M\$), soit point cinq pour cent (0,5 %) de l'investissement. Si je suis un promoteur – je n'en suis pas un, et j'en serai jamais un – si je suis un promoteur et que j'investis quatre cents millions (400 M\$), j'espère au moins les récupérer, sinon je fais zéro de profit. C'est normal de vouloir faire un profit en entreprise privée, c'est sa vocation, et je m'oppose absolument pas à ça.

2150 Mais on s'attend donc qu'il y ait au moins un retour sur l'investissement équitable, ce qui représente un profit de zéro, à ce moment-là le retour aux municipalités représenterait point cinq pour cent (0,5 %) de l'investissement. Et plus le profit va être gros, plus cette proportion de profit là va rapetisser. Donc c'est maximum point cinq pour cent (0,5 %) d'investissement. C'est un calcul mathématique assez facile à faire.

2155 Ensuite de ça, troisièmement, bien, il est de notoriété, et ça a été dit ce soir aussi, que la capacité actuelle d'Hydro-Québec est largement suffisante pour répondre à la demande. On a entendu le chiffre 2017 tantôt, je me prononcerai pas sur la validité de ce chiffre-là, mais il est de

2160 notoriété publique que quand même, Hydro-Québec fournit à la demande, et on n'est pas en crise présentement.

Ça réduit ce projet-là à un commerce vers les États-Unis d'exportation d'électricité tout simplement.

2165 Ensuite de ça, ça m'apparaît assez facile à remplacer comme projet. Bien, facile, je veux dire, c'est pas moi qui les construis, les éoliennes, mais je veux dire, quand on a les moyens de construire soixante-dix-huit (78) éoliennes dans une campagne comme ici, on a certainement les moyens de construire quelque chose de gros ailleurs aussi.

2170 Donc les installations d'Hydro-Québec, entre autres, à la Baie-James, s'offrent un territoire, en tout cas certaines parties de territoire peu habitées, il y a la question des Autochtones qui peut entrer en ligne de compte dans cette ligne de pensée là, et ils ont tout autant le droit comme nous tous de se prononcer sur leur volonté d'avoir ça ou pas, mais en tout cas, le territoire est grand, les installations sont présentes, il y a des bassins d'eau qui sont
2175 gigantesques, et pourquoi ne pas mettre les hélices sur les bassins d'eau déjà en place? Le transformateur est à côté, la ligne électrique est déjà construite.

En gros, c'est ça mon point de vue.

2180 Je tiens à répéter que j'ai trouvé ça extrêmement bizarre, et je me questionne beaucoup sur la présence de la photo de ma maison sur leur site de promotion de leurs hélices. Ça me frustre, puis je m'oppose à ce projet-là personnellement, pour les quatre (4) points que je viens de vous énumérer.

2185 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Donc vous dites qu'à Saint-Adrien, il y a eu un référendum?

PAR M. MANUEL GRANGER:

2190 Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

2195 Le résultat a été à l'effet de pas avoir d'éolienne sur le territoire de la municipalité?

PAR M. MANUEL GRANGER:

2200 Exact.

PAR LE PRÉSIDENT:

Puis là, il pourrait y avoir un projet, les éoliennes, vous pourriez les voir, malgré le fait que la municipalité s'est opposée.

2205

Quel outil ça pourrait prendre pour éviter ou essayer...

PAR M. MANUEL GRANGER:

2210

Bien, je peux comprendre, l'outil, ça serait un processus, puis ça a été mentionné par plusieurs personnes ce soir, ce serait un processus de consultation.

Je me considère directement concerné par ce projet-là, même si ma municipalité dans laquelle j'habite avec mon numéro civique, elle, n'a pas d'hélice sur son territoire.

2215

C'est pas parce que les hélices sont pas chez vous qu'on les voit pas. Puis si je les vois, je me considère comme une personne concernée par ce projet-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

2220

Donc vous dites un mécanisme de consultation, même si la municipalité...

PAR M. MANUEL GRANGER:

2225

Plus large un petit peu.

PAR LE PRÉSIDENT:

2230

Plus large, même si elle n'est pas dans la même MRC?

PAR M. MANUEL GRANGER:

2235

Exact. Je veux dire, s'il y a une cheminée, dans le temps des pluies acides, on se questionnait sur les usines dans le coin de Chicago, là! C'est loin de chez nous, là, puis ça a parlementé, il y a eu de la diplomatie dans cette histoire-là.

Comment ça se fait qu'à ce moment-là, on écoutait, on essayait de convaincre des gens dans un autre pays qui est les États-Unis, dans le coin de l'Illinois, de ne plus nous envoyer de la boucane? Parce qu'il y avait une raison sociale à ça.

2240

Bien, je vois un peu un parallèle entre ces deux (2) choses-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

2245 OK. Monsieur Dériger.

PAR LE COMMISSAIRE:

2250 En fait, ce que vous dites, c'est qu'il faudrait au moins considérer la zone d'influence d'un projet comme ça?

PAR M. MANUEL GRANGER:

2255 Bien oui.

PAR LE COMMISSAIRE:

Puis considérer les gens qui sont directement touchés puis les consulter?

2260 **PAR M. MANUEL GRANGER:**

Bien, tout à fait, et de définir c'est quoi une zone d'influence. C'est tout aussi important. C'est quoi les influences qui en sont réellement une et celles qui ne le sont pas.

2265 Si c'est sur mon chemin pour aller travailler, puis que je la vois juste à ce moment-là, c'est très différent que si je la vois de ma maison ou que si je fais simplement l'entendre sans la voir.

2270 Tu sais, il y a différents types d'influence. Cette définition-là se doit d'être excessivement claire, et le processus de consultation se doit d'inclure toutes les possibilités d'influence différentes.

PAR LE COMMISSAIRE:

2275 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2280 Merci beaucoup, bonsoir.

2285

FADOQ DE THETFORD MINES

PAR LE PRÉSIDENT:

2290 J'inviterais monsieur Maurice Boulet.

Bonsoir monsieur Boulet.

PAR M. MAURICE BOULET:

2295 Bonsoir monsieur le Président, monsieur le Commissaire. Je suis accompagné de Marcel Aubin, je vais le présenter sommairement tantôt.

2300 Nous tenons à remercier le Bureau des audiences publiques sur l'environnement de Québec, pour avoir accepté qu'une présentation soit faite au nom de FADOQ Thetford Mines. Notre présentation sera d'ordre général.

2305 Bien que nous sommes, Marcel Aubin et moi-même Maurice Boulet, relativement bien connus pour les actions que nous avons posées à l'égard de la population, notamment pour le mieux-être des aînés, permettez-moi de vous faire une brève présentation de qui nous sommes.

2310 Marcel Aubin, notre vice-président, c'est un professionnel à la retraite qui a œuvré dans le domaine de la santé au Centre hospitalier de la région de Thetford, notamment comme directeur du personnel, directeur des ressources hospitalières et à titre d'adjoint au directeur général.

Moi Maurice Boulet, j'ai fait carrière à la Ville de Thetford Mines, successivement comme directeur des loisirs et de la culture, comme directeur de finances et en plus, j'ai assumé pendant trois (3) ans la fonction de directeur général à la Corporation de développement économique de la région de l'Amiante.

2315 Au cours de notre carrière active, Marcel et moi avons complété des études universitaires de niveau maîtrise dans nos champs de travail respectifs. Nous nous sommes également impliqués dans des activités professionnelles d'ordre économique et communautaire.

2320 Maintenant à la retraite, nous nous efforçons de mettre à profit nos formations ainsi que nos expériences pour que les aînés demeurent des actifs dans la région de Thetford.

2325 C'est avec cette préoccupation que nous avons choisi de venir exprimer devant vous, monsieur le Président et monsieur le Commissaire, l'opinion de notre groupe dont plusieurs portent un grand intérêt au projet d'aménagement du Parc éolien Des Moulins. Cette opinion reflète les commentaires généralement recueillis auprès de sept cent vingt-cinq (725) membres de FADOQ Thetford Mines.

2330 FADOQ Thetford Mines, c'est un club affilié au réseau FADOQ dont la mission est de regrouper les personnes âgées des secteurs Pontbriand, Thetford Mines, Thetford-Sud, de représenter nos membres auprès de différentes instances, d'organiser des activités et de leur offrir des programmes et des services afin de favoriser la qualité de vie, leur épanouissement.

2335 Marcel va maintenant continuer la présentation!

PAR M. MARCEL AUBIN:

LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3^e paragraphe, début, "Notre organisation...")

2340 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2^e paragraphe, fin, "... par la suite.")**

PAR M. MAURICE BOULET:

2345 En complément! Ce projet viendra donc injecter de la richesse dans notre milieu, dont notre milieu a grandement besoin, un ajout de richesse qui pourrait s'avérer bénéfique pour permettre d'ajouter des services de proximité à l'intérieur de nos municipalités et de permettre des améliorations des services, notamment en matière d'éducation, de la santé et des services sociaux.

2350 Vous savez, monsieur le Président, la population de la région de Thetford se fait vieillissante. Actuellement, plus d'une (1) personne sur cinq (5) est âgée de soixante-cinq (65) ans et bientôt, ce sera plus de trois (3) personnes sur dix (10).

2355 Notre milieu aura donc grandement besoin de ressources financières à partager pour assurer le mieux-être de nos citoyens.

2360 De plus, le respect des règles associées au développement durable s'avère primordial. Le développement durable, c'est une valeur que nous, les aînés, souhaitons pouvoir partager avec notre jeune population, soit celle de vivre en harmonie avec la nature.

Nous vous remercions pour toutes les considérations que vous apporterez à cette présentation, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2365 Merci beaucoup. FADOQ, ça veut dire Fédération...

PAR M. MAURICE BOULET:

2370 De l'âge d'or du Québec. C'est un organisme qui a trois cent mille (300 000) membres au Québec, sept cent soixante-cinq (765) clubs; donc dans plusieurs municipalités, il y a des clubs.

Donc au niveau du territoire de la MRC de l'Amiante, il y a dix (10) clubs affiliés FADOQ, environ trois mille cinq cents (3500) membres.

2375 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Dériger.

2380 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Le territoire que vous couvrez, est-ce que c'est la ville de Thetford Mines ou si c'est toute la région?

2385 **PAR M. MAURICE BOULET:**

Actuellement, nos membres proviennent de Pontbriand, Thetford-Sud et Thetford Mines. Parce qu'à Black Lake, il y a un club également affilié, à Robertson, il y a un club également affilié.

2390 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Quand vous dites que c'est des commentaires, vous dites des commentaires généralement recueillis auprès de sept cent vingt-cinq (725), qu'est-ce que vous dites, généralement, ça veut dire quoi, c'est dans quel sens que vous dites ça?

2395 **PAR M. MAURICE BOULET:**

Ça veut dire qu'on n'a pas consulté chaque personne individuellement, mais on a recueilli l'opinion de nos membres.

2400 Ça fait deux (2) semaines qu'on était dans le mail du Carrefour Frontenac et entre autres, on leur posait des questions, les gens nous parlaient d'éoliennes, et on sentait qu'il y avait un vent positif en relation avec l'implantation du Parc Des Moulins.

2405 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Maintenant, quand vous parlez des séances de consultation, est-ce que la FADOQ a participé à toutes les séances de consultation qui étaient offertes?

2410 **PAR M. MAURICE BOULET:**

On n'a pas tous participé à toutes les réunions. On a participé entre autres à une qui s'est tenue ici le premier soir d'information où les gens ont venu présenter leur projet et les

2415 experts du gouvernement étaient de l'autre côté pour essayer de voir s'il y avait un équilibre, si toutes les informations étaient disponibles.

PAR LE COMMISSAIRE:

2420 OK, vous parlez des séances du Bureau d'audiences?

PAR M. MAURICE BOULET:

C'est ça.

2425 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

2430 Merci, bonne soirée.

Maintenant, ça met fin à la période de présentation des mémoires.

2435

**DROIT DE RECTIFICATION
STÉPHANE LACHANCE**

2440 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Il y a trois (3) personnes qui se sont inscrites au registre pour pouvoir effectuer des rectifications.

2445 On sait que des rectifications, c'est des corrections de faits et non des opinions.

Donc j'inviterais monsieur Stéphane Lachance.

PAR M. STÉPHANE LACHANCE:

2450 Bonsoir monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

2455 Bonsoir.

PAR M. STÉPHANE LACHANCE:

Monsieur Dériger. Juste une correction!

2460

Dans le dépôt, le mémoire déposé par la Ville de Thetford Mines, à la page 13, ça dit:

"Le projet de soixante-dix-huit (78) éoliennes à Thetford Mines."

2465

En réalité, à Thetford Mines, c'est vingt-quatre (24); à Kinnear's Mills, c'est trente-six (36), et Saint-Jean-de-Brébeuf, c'est dix-huit (18).

Merci.

2470

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup.

2475

3Ci ÉNERGIE ÉOLIENNE

PAR LE PRÉSIDENT:

2480

Monsieur Robert Vincent.

PAR M. ROBERT VINCENT:

Bonsoir monsieur le Président, monsieur le Commissaire!

2485

En réalité, j'aurais trois (3) corrections ou rectificatifs à faire, et je voudrais les nommer dans l'ordre.

2490

Le premier va concerner le document DM30, le mémoire de monsieur Manuel Granger, à l'effet qu'il y aurait eu un référendum concernant le projet Des Moulins sur le territoire de Saint-Adrien-d'Irlande.

Le deuxième, la deuxième intervention que j'aimerais faire concerne le mémoire...

2495

PAR LE PRÉSIDENT:

Regardez monsieur Vincent, prenons-les un par un!

PAR M. ROBERT VINCENT:

2500

Bon, c'est bien.

Donc pour le premier! À Saint-Adrien-d'Irlande, il est dit ici dans le mémoire:

2505

"Enfin et surtout, les citoyens de Saint-Adrien-d'Irlande n'ont aucun recours possible, aucun droit de vote sur le projet actuel et ont refusé pour leur part, et par référendum, la tenue de ce projet sur leur territoire."

2510

Je remets pas en question qu'il a pu y avoir un référendum, mais ce que je sais, c'est que c'est impossible qu'il y ait eu un référendum sur le projet Des Moulins, parce qu'il a jamais été question de faire le projet Des Moulins à Saint-Adrien-d'Irlande, la raison étant que le maire de l'époque n'a pas voulu donner suite à notre approche. Donc on s'est retiré dès le départ, et la population n'a jamais su, de façon officielle, qu'on avait voulu y aller.

2515

Maintenant, la deuxième intervention, c'est concernant le mémoire qui a été déposé ici sous la cote DM14, qui a été lu par madame Édith Brochu.

2520

Et le rectificatif que j'aimerais apporter, c'est concernant un des points énoncés à la page 12, à l'effet que 3Ci, dans un dossier similaire à Murdochville, n'a pas tenu compte d'avis officiels de la Société Radio-Canada relatifs aux impacts sur les télécommunications du projet éolien dont il était le promoteur.

2525

Ce qu'il faut savoir ici, c'est que ce projet-là n'a pas encore été construit. Donc je trouve ça assez gros de nous faire porter une prétention qu'on n'aurait pas donné suite à des avis pour un projet qui n'a pas encore été construit.

PAR LE PRÉSIDENT:

2530

Vous voulez dire que le projet d'éoliennes – actuellement il y a des éoliennes à Murdochville, mais ça touchait pas ce projet-là?

PAR M. ROBERT VINCENT:

2535

Exactement. Il y a trois (3) études d'impact qui ont été déposées à Murdochville, deux (2) projets ont été construits et un troisième projet qui n'a pas encore été construit.

2540

Et la confusion vient sûrement, le troisième paragraphe de la page 8, et puis ça saute aux yeux, vous allez comprendre, monsieur le Président, on fait référence à des recommandations de la part du BAPE datées de 2005 qui seraient en contradiction avec un décret ministériel daté de 2004.

Donc c'est impossible d'avoir un décret ministériel daté de 2004 qui traite de recommandations du BAPE dans un rapport de 2005.

2545 Donc ici, manifestement, c'est soit les experts de Radio-Canada qui ont confondu, mais effectivement, on met en opposition ici une contradiction qui touche à deux (2) décrets, en fait deux (2) recommandations du BAPE distinctes et un décret, le deuxième décret évidemment n'a pas encore été émis, et les deux (2) mots les plus importants dans le paragraphe, c'est probablement les mots "en effet".

2550

Je vous fais la lecture!

2555 "Dans son rapport final sur le projet d'éoliennes à Murdochville – donc le troisième parc – le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec demande aux promoteurs de corriger à leurs frais tout problème de réception causé par les éoliennes présentes autour de Murdochville."

BAPE 2005b, page 73.

2560 "Ces frais ont été estimés par Radio-Canada à environ sept cent mille dollars (700 000 \$) – Radio-Canada, page 3. Or, cette demande n'a pas été reprise par le décret gouvernemental. En effet, dans le décret 564-2004, concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation en faveur d'Énergie éolienne du mont Miller... etc., etc."

2565 Donc les auteurs initiaux, soit la personne qui a écrit le mémoire ou les références, elles ont mélangé deux (2) projets complètement.

2570 Maintenant, ce qu'il faut savoir, avec les soi-disant perturbations à Murdochville, et le BAPE est tout à fait au courant de ça, dans les audiences publiques du projet de Saint-Ulric de Northland Power, Radio-Canada a avoué qu'il y avait pas de problème d'interférence par les deux (2) parcs existants.

Et donc nous, on s'est jamais opposés à suivre les recommandations dans nos décrets, mais on va quand même attendre de construire le parc avant de le faire.

2575

Est-ce que vous me permettez d'émettre une rectification sur un troisième mémoire, monsieur le Président?

PAR LE PRÉSIDENT:

2580

Toujours dans l'objectif qu'on s'est fixés pour établir des faits.

PAR M. ROBERT VINCENT:

2585 Absolument.

PAR LE PRÉSIDENT:

2590 Jusqu'à date, ça va bien.

PAR M. ROBERT VINCENT:

 Puis à date, j'espère que c'est des faits.

2595 Donc dans le mémoire sous la cote DM90 qui a été présenté dans la première séance de lundi soir par monsieur Guy Roy, résident de Kinnear's Mills, j'aimerais vous soumettre respectueusement qu'il y a deux (2) affirmations là-dedans pour lesquelles je crois qu'une rectification s'impose. Et les deux (2) sont à la page 2.

2600 Donc dans un paragraphe précédent le deuxième point du mémoire qui s'appelle "Acceptabilité sociale", on dit dans le paragraphe que:

2605 "3Ci et la municipalité ont conclu une transaction douteuse qui semble ne pas être dans l'esprit de ladite loi et contrevient aux orientations du gouvernement en matière d'aménagement pour un développement durable de l'énergie éolienne..."

 Donc ça là-dessus, j'aimerais intervenir, parce que j'ai un exposé là-dessus.

2610 Et dans le même exposé, j'aimerais aussi réagir ou rectifier une assertion qui est faite dans un autre paragraphe où on dit:

 "Il est indéniable que le plan de 3Ci et de ses partenaires priorisait la non-information et la non-association des citoyens du milieu aux prises de décisions entourant le projet."

2615 Et encore là, avec votre permission, si vous jugez que je peux rectifier ces deux (2) points-là, je vais le faire, monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

2620 Oui, allez.

PAR M. ROBERT VINCENT:

2625 Donc monsieur le Président, au nom de 3Ci, je désire répliquer ici au mémoire présenté au BAPE par monsieur Guy Roy, citoyen résident de Kinnear's Mills.

Dans son mémoire, monsieur Roy s'en prend à la municipalité de Kinnear's Mills, à la Ville de Thetford Mines, à 3Ci, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, au ministère de l'Agriculture du Québec et essentiellement à tous les organismes qui appuient le projet Des Moulins.

2630

Je ne répliquerai pas ici au nom de toutes ces personnes, et ma réplique ne visera que certaines affirmations contenues dans le mémoire de monsieur Roy qui concernent plus directement 3Ci.

2635

Cette réplique visera deux (2) sujets: l'acceptabilité sociale du projet Des Moulins, la conformité de ce projet à la réglementation de la municipalité de Kinnear's Mills.

2640

Au niveau de l'acceptabilité sociale du projet Des Moulins, avant même de commencer à préparer des soumissions, en réponse à l'appel d'offres pour deux mille mégawatts (2000 MW) d'énergie éolienne lancée par Hydro-Québec Distribution, 3Ci a approché chacune des municipalités de cette région sur le territoire desquelles 3Ci avait l'intention de soumettre des projets, soit Thetford Mines, Kinnear's Mills, Saint-Jean-de-Brébeuf et Saint-Joseph-de-Coleraine.

2645

3Ci leur a fait savoir que sans leur appui, 3Ci ne présenterait pas de projet sur leur territoire.

2650

Dès le départ, ces municipalités nous ont indiqué que leur appui était conditionnel à l'appui de la population. C'est dans ce contexte que chacune de ces municipalités a d'abord tenu une consultation publique en février 2007, et c'est suite à ces consultations que nous avons par la suite consulté les propriétaires des immeubles, terrains, où 3Ci voulait implanter ses projets, les syndicats locaux et régionaux de producteurs agricoles, les organismes représentant le milieu et plus encore et toujours les municipalités.

2655

C'est fort de cet appui des municipalités, des citoyens et des organismes du milieu que 3Ci a produit des soumissions auprès d'Hydro-Québec Distribution, et nous croyons au contraire que cet appui et la vaste acceptation sociale du projet ont contribué à ce qu'Hydro-Québec accepte le projet Des Moulins.

2660

Il est donc tout à fait faux de dire que le plan de 3Ci et de ses partenaires priorise la non-information et la non-association des citoyens du milieu aux prises de décisions entourant le projet du Parc Des Moulins.

2665

Nous avons toujours agi avec transparence et diligence quant à l'information disponible pour les citoyens, et nous sommes d'ailleurs, à ma connaissance, le seul promoteur de projets éoliens au Québec à avoir diffusé sur un site Internet toute la documentation relative au projet, avant même que le BAPE ne la rende publique, afin précisément que le public puisse en prendre

connaissance, bien avant la tenue de la consultation publique et des présentes audiences publiques.

2670

Nous avons traité les municipalités sur le territoire desquelles le projet se réalisera comme des partenaires, et nous entendons bien continuer à le faire.

2675

Maintenant, en ce qui a trait au deuxième point, la conformité du projet Des Moulins à la réglementation de Kinnear's Mills!

2680

Quant à la conformité du projet Des Moulins à la réglementation de Kinnear's Mills, j'ai aussi quelques remarques, monsieur le Président. Lorsque nous avons soumis le projet Des Moulins à Hydro-Québec, ce projet était déjà conforme à la réglementation municipale. Il l'est toujours, et nous avons d'ailleurs obtenu deux (2) fois un certificat de conformité de la municipalité de Kinnear's Mills attestant de ce fait.

2685

Les municipalités de Kinnear's Mills, Thetford Mines et Saint-Jean-de-Brébeuf et Saint-Joseph-de-Coleraine...

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Vincent, là, vous essayez de nous convaincre!

2690

Donc il faut rectifier le fait. Qu'est-ce qui était faux, qu'est-ce qui était vrai. Là, vous essayez de nous convaincre, il faut pas rentrer dans les opinions.

PAR M. ROBERT VINCENT:

2695

Donc, monsieur le Président, je pense que le processus qui a été suivi respecte tout à fait la loi et il n'est pas douteux.

2700

Je vais donc déposer, avec votre permission, mes rectificatifs par écrit, et vous pourrez en prendre connaissance.

Je vous remercie monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

2705

Merci beaucoup.

2710

PAULETTE BOLDUC

PAR LE PRÉSIDENT:

2715 Maintenant, j'inviterais madame Paulette Bolduc.

PAR Mme PAULETTE BOLDUC:

2720 Bonsoir messieurs. Moi, c'est une rectification. C'est que dans mon mémoire, j'ai soutenu que lors des soirées d'information, on en avait eu seulement une que les gens de la région de Thetford Mines, ça avait été le 13 février à la Maison de la culture.

 Ensuite de ça, j'ai dit qu'on manquait d'information.

2725 Dans le mémoire que la Ville de Thetford Mines a déposé en soirée hier, ils soutiennent eux autres qu'il y a eu des soirées d'information. Moi, je juge que non et je soutiens que le 5 mai, à une séance d'information du maire dans le secteur de Pontbriand, j'ai fait la demande d'avoir de l'information supplémentaire sur le projet du Parc Des Moulins, j'ai fait deux (2) appels au bureau du maire, parce que j'avais pas de nouvelles, et j'ai jamais eu d'information supplémentaire.

2730

PAR LE PRÉSIDENT:

 Puis là, vous parlez du maire de Thetford?

2735 **PAR Mme PAULETTE BOLDUC:**

 Oui, monsieur Berthold.

2740 Puis aussi, quand on me répond qu'il y a eu des avis dans les journaux locaux pour aviser qu'il y aurait des changements à la réglementation, pour moi, les changements de réglementation n'étaient pas des soirées d'information sur le projet du Parc Des Moulins.

PAR LE PRÉSIDENT:

2745 OK, merci beaucoup.

MOT DE LA FIN

2750

PAR LE PRÉSIDENT:

 Ceci met fin à la deuxième partie de l'audience publique.

2755 Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents déposés ainsi que les transcriptions dans les centres de consultation, dans les centres de documentation et ainsi que dans le site Web du BAPE. Ces centres demeurent ouverts tout au long du mandat de la Commission, et même un mois après la sortie publique du rapport de la Commission.

2760 Il vous sera possible d'exercer votre droit de rectification par un écrit, vous aurez jusqu'au 14 octobre pour le faire.

2765 Nous vous rappelons que ce droit sert à rectifier des faits et non à se prononcer sur les opinions émises ou à essayer de faire changer d'opinion les participants. Je vais vous donner un exemple! Je vais répéter le même. Si quelqu'un affirme que la salle peut contenir trois cent vingt-cinq (325) personnes et que le permis d'exploitation est de deux cents (200), vous pouvez corriger ce fait. C'est un exemple.

2770 La Commission d'enquête poursuit ses travaux, et le rapport sera déposé à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au plus tard le 8 janvier 2010.

La Commission d'enquête tient à exprimer son appréciation aux personnes qui se sont montrées intéressées aux travaux en posant des questions, en déposant des mémoires ou en participant à l'audience publique.

2775 Elle remercie également les personnes-ressources et le promoteur pour leur collaboration à ce processus public de démocratie.

Je remercie en terminant l'équipe qui supporte la Commission tout au long de son mandat, pour un excellent travail.

2780

Merci et bonne soirée.

2785 Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

2790

DENISE PROULX,
Sténotypiste officielle.